

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2299 - LUNDI 4 MAI 2015

Enjeux sociaux

Maîtriser la réforme du secteur de l'emploi

La plus grande réforme à réaliser dans le secteur du travail sera d'arriver à maîtriser des chiffres pour planifier des politiques nationales d'emploi. L'autre grande réforme devra concerner nécessairement la modernisation des textes législatifs. Il faut arriver à doter le pays d'un arsenal juridique moderne. Tout le sens de la démarche consiste à cesser de naviguer sans repères pour mieux planifier les politiques en matière d'emploi. Après douze ans d'utilisation, la révision du Code de travail demeure également un autre grand chantier. Les défis des prochaines années tourneront autour de la réduction progressive du chômage par la création d'emplois décents dans l'économie formelle. Il serait intéressant, à en croire les experts, de faciliter la transition de l'économie informelle à l'économie formelle.

Page 16



Des travailleurs manifestant sur le boulevard Triomphal

FÊTE DU TRAVAIL

Les travailleurs réclament le paiement des salaires décents



Pour l'application effective de la politique nationale de l'emploi en RDC

Plusieurs organisations du secteur ont notamment dénoncé, à l'occasion de la fête internationale du travail célébrée le 1er mai, la clochardisation du travailleur congolais qui, selon elles, est toujours très mal rémunéré en dépit de multiples revendications. Elles ont, par ailleurs, plaidé pour la mise en application effective de la politique nationale de l'emploi adoptée depuis 2007 en vue de lutter contre le chômage populaire et d'enrayer la pauvreté endémique en RDC. Pour sa part, le vice-Premier ministre en charge de l'Emploi a réaffirmé la volonté du gouvernement à « améliorer les conditions de travailleurs à travers le paiement régulier des salaires en vue d'augmenter son pouvoir d'achat dans un environnement macroéconomique stabilisé ».

Page 16

INSÉCURITÉ À L'EST

Jamil Mukulu, le leader des ADF, aux arrêts en Tanzanie

Selon la presse officielle ougandaise, ce chef rebelle serait actuellement détenu en Tanzanie dans l'attente d'une extradition vers son pays d'origine. Quand bien même l'information tarde à être confirmée par les polices ougandaises et tanzaniennes, de nombreux congolais de l'Est l'ont accueilli avec enthousiasme, eux qui gardent un mauvais souvenir du personnage accusé d'avoir assassiné trois cents personnes depuis octobre dans les deux Kivu. Recherché par l'Ouganda pour une série de crimes incluant des actes « terroristes » et des meurtres, mais aussi par Interpol qui avait émis à son encontre un mandat d'arrêt à la demande de Kampala, Jamil Mukulu a longtemps été perçu comme un épouvantail par des nombreux civils congolais de l'Est.

Page 16

FOOTBALL-TRANSFERT

Bedi Mbenza pourrait signer au FC Renaissance du Congo

Après avoir engagé le milieu de terrain organisateur Matumona Zola « Rumm », le FC Renaissance du Congo est sur le point d'enrôler un autre ancien international, le milieu relayeur Hugues Bedi Mbenza. Ce dernier s'est officiellement affiché avec les dirigeants du club et l'on veut croire que les négociations évoluent positivement afin de se concrétiser par un accord officiel entre les parties.

Les deux internationaux devront donc apporter toute leur expérience à l'actuel club le plus populaire de Kinshasa qui tient à se retrouver rapidement dans la cour des grands du football national. Mais l'arrivée de ces deux joueurs, surtout de Matumona, a provoqué un certain malaise dans l'équipe. Les autres joueurs, souffle-t-on, bouderaient la façon de faire du staff dirigeant.

Page 18

ÉDITORIAL

Jeunesse

Ce que chacun d'entre nous doit comprendre à présent, c'est qu'au-delà du grand débat concernant la gouvernance publique se joue actuellement une partie tout aussi importante, bien que nettement plus terre à terre, qui s'avèrera elle aussi décisive pour le destin de notre pays. Car, dans le même temps où le peuple congolais est appelé à se prononcer sur ses institutions, il doit faire aux nouvelles générations la place qui leur revient naturellement en son sein. Et les soubresauts observés ces dernières années dans nombre de pays émergents sont là pour démontrer qu'un tel processus n'est ni évident, ni facile à conduire.

Le Congo, comme la plupart des pays africains, se trouve confronté à une croissance de sa population qui lui permet d'envisager l'avenir avec optimisme puisque la nécessaire relève des générations se trouve d'ores et déjà assurée. Mais cette croissance l'oblige à relever deux défis majeurs qui se conjuguent : celui de la formation et celui de l'emploi.

Si nous parvenons à transmettre aux jeunes, de plus en plus nombreux sur les bancs des écoles, le savoir, les connaissances techniques, la culture générale sans lesquels il n'est pas de société équilibrée, nous ferons à coup sûr un pas en avant décisif. Mais si, dans le même temps, nous ne sommes pas capables de créer les emplois qui permettront à ces mêmes jeunes de gagner décemment leur vie, de fonder un foyer, d'assumer leurs responsabilités de citoyens, nous créerons un fossé entre les générations qui dégènera vite en violences incontrôlables.

Ceci pour dire que dans le même temps où la nation congolaise se préoccupe d'asseoir sa jeune démocratie sur des bases plus solides, elle doit impérativement renforcer ses actions en faveur de la jeunesse. Faute de s'y employer tant qu'il en est temps, elle aurait toutes les chances de voir son capital humain dépérir et cette même jeunesse s'opposer de façon radicale aux réformes qui lui sont ou qui lui seront proposées.

Ne jamais oublier cette vérité aussi simple qu'évidente, voilà l'une des règles que devraient se fixer celles et ceux qui débattent aujourd'hui du devenir de nos institutions.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Le MAR insiste sur la « revitalisation » des institutions

Lors de l'assemblée générale tenue le 30 avril dernier à Brazzaville, le Mouvement action renouvelé (MAR) a adopté sa feuille de route en prélude au dialogue politique attendu. Parmi les activités inscrites figure la bonne gouvernance électorale et la « revitalisation » des institutions.

Le MAR, un des partis membres de la majorité présidentielle, a multiplié ces dernières semaines au sein de sa base, des consultations dans le but de s'accorder sur cette épineuse

sif, et à recueillir les avis des uns et des autres à ce propos.

« Au sujet du changement de la Constitution, nous voulons bien une revitalisation des institutions de la Répu-



Les militants du MAR participants à l'assemblée générale

question. Des centaines de militants et sympathisants de la fédération de Brazzaville se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le jeudi 30 à Brazzaville et adopté, à l'unanimité, leur propre ordre du jour en attendant d'être situé sur la date exacte du dialogue. Cette rencontre, selon le vice-président du MAR, Pascal Itoua Oyona, ne visait pas à trancher définitivement sur le changement de la Constitution, mais plutôt à mobiliser toute la base du parti autour de la préparation du dialogue national inclu-

blique, mais cela doit se décider à l'issue d'un dialogue national inclusif », a martelé Pascal Itoua Oyona. Mais les militants du MAR de la ville de Brazzaville ont clairement donné leur avis sur ce que « ... Les institutions actuelles ne correspondent plus aux réalités du pays, nous recommandons aux autorités de les revitaliser. »

Pascal Itoua Oyona a salué la décision de ses militants et a promis organiser dans les tout prochains jours le même événement à Pointe-Noire et ail-

leurs dans tout le pays où sont implantées les antennes du parti. « Ce n'est qu'à l'issue de ces consultations que le parti dévoilera sa position définitive », a indiqué le vice-président. En ce qui concerne la gouvernance électorale, les participants ont insisté sur le strict respect des recommandations d'Ewo et de Dolisie, car estiment-ils, la bonne tenue des échéances électorales permettra au Congo d'éviter des erreurs du passé. « Nous devons mettre un terme aux cultures de contestation et violences pré et post-électorales », ont scandé les participants.

Ces larges consultations à la base permettront également au parti de Roland Bouiti Viaudo d'adopter une politique claire en faveur de la jeunesse congolaise. « L'État doit pouvoir tout mettre en œuvre afin de pousser les jeunes congolais à adhérer au métier manuel. Tout le monde ne peut pas être ministre ou grand administrateur », a déclaré Pascal Itoua Oyona à plusieurs centaines de jeunes qui ont répondu présents à l'appel. Notons que cette assemblée générale de la fédération Brazzaville s'est déroulée en présence de plusieurs militants, plus de cinq cent dix selon les organisateurs, des sénateurs et députés issus du parti, ainsi que des personnalités politiques des organisations amies. Une autre rencontre du genre est attendue prochainement à Pointe-Noire.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonzo

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

NTIC

Le Congo et le Bénin échangent leurs expériences

De passage à Brazzaville, Jean Dansou, ministre béninois de la communication et des TIC, a rendu une visite de courtoisie à son homologue congolais des postes et télécommunications, Thierry Mougalla. Les échanges ont porté sur les nouvelles techniques de l'information et de la communication.

Cette visite s'inscrit dans le cadre des échanges normaux souhaités par les deux ministres

volutionner; transformer tout ce qu'il y a en cours actuellement ; il faut en sorte que le

beaucoup de station. On a actuellement 37 centres d'émission, mais nous pourrions au moins couvrir pour le mois de juin, la zone de Cotonou et de ses environs, tant que la transition de l'analogie au numérique sera une réalité »,



Tête à tête entre le ministre Thierry Mougalla et son homologue du Bénin

sous de nouvelles formes. L'audience a porté sur les aspects du rapprochement entre les deux pays dans le cadre notamment du passage de l'analogie au numérique.

Au terme de l'audience, Jean Dansou, a expliqué à la presse la politique nationale du Bénin en matière des NTIC : « Le Bénin se projette d'être le quartier numérique de l'Afrique, ce qui veut dire qu'il faut ré-

numérique devienne dans ce pays la base de l'économie », soulignant que le Bénin se prépare activement d'être à ce rendez-vous le 17 juin prochain.

« Le 17 juin nous pensons que tout sera mis en œuvre pour que le Bénin migre de l'analogie au numérique, mais le Bénin ne pourra pas couvrir tout le pays en juin, ça se poursuivra jusqu'à la fin de l'année, parce que nous avons

a-t-il commenté. Jean Dansou a également déclaré que cette rencontre était importante dès lors que le Congo et son pays partage parfois les problèmes similaires dans le domaine des NTIC, allusion faite à l'installation de la fibre optique dont le Bénin est en train d'aller vers un maillage complet de son territoire et qui sera développé avec l'aide de la coopération chinoise.

Guillaume Ondzé

OUVERTURE DE LA CHASSE

Le Congo célèbre la 43^e journée nationale

La 43^e journée nationale de la chasse sportive est célébrée le 1^{er} mai sur le thème « luttons efficacement contre l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune sauvage du pays. » Un choix convergeant avec la conférence internationale sur le même sujet qui a pris fin le 30 avril à Brazzaville.

Dans ce contexte, le gouvernement congolais considère la faune sauvage comme un gisement essentiel de la biodiversité. Ainsi devrait-elle être protégée et gérée de manière rationnelle, à travers le tourisme en vue d'un profit économique garantissant sa durabilité.

L'ouverture de la chasse sportive n'est pas une occasion d'exploiter abusivement les ressources fauniques mais plutôt de les gérer durablement afin de garantir leur pérennité. Tous les acteurs impliqués sont interpellés pour appuyer les efforts du gouvernement sur la conservation et la gestion durable de ces ressources au Congo, à travers le respect et l'application de la loi. Le trafic des espèces de la faune et de la flore sauvages est devenu la 4^e menace universelle après le terrorisme. Il est devenu l'une des préoccupations majeures de la survie de l'humanité au même titre que le terrorisme. Il menace dangereusement la paix, la sécurité et l'intégrité des États.

Il ne s'agit donc plus d'un phénomène local et moins encore d'une simple menace environnementale, car les ravages des braconniers menacent aussi bien la survie des éléphants que la paix, l'État de droit ainsi que les conditions de vie et de sécurité des populations.

En termes de solution, la Conférence des ministres de la comifac (commission des forêts d'Afrique centrale) qui s'est tenue le 27 avril en marge de la conférence internationale de lutte contre la criminalité environnementale, a adopté un plan d'action d'urgence de lutte anti braconnage, couvrant la zone des savanes et des forêts d'une durée de 5 ans.

Le Congo de son côté préoccupé par cette exploitation et ce commerce préconise pour éradiquer le phénomène, de tarir la demande. Une option qui demande un appui ferme des pays du nord aux initiatives africaines, mais aussi à l'implication des pays de transit et de consommation.

Nancy France Loutoumba

LE FAIT DU JOUR

Les Centrafricains à l'heure du sursaut national

Ce matin, 4 mai, s'ouvre, à Bangui, en Centrafrique, le Forum de paix et de réconciliation nationale. Pendant une semaine, les parties débattront de l'avenir de leur pays meurtri par des années de conflit. Les projecteurs de l'actualité mondiale, toujours tournés vers ce pays en raison de cette grave crise qu'il traverse, l'éclaireront donc encore un peu plus jusqu'au 11 mai, date de clôture des assises qui portent l'espoir de tout un peuple, pourtant aussi de toute une région.

À l'évidence, il a fallu beaucoup de temps, beaucoup d'acteurs et d'initiatives pour que les belligérants centrafricains, restés longtemps sur le pied de guerre, réalisent que seul le dialogue est capable de sauver leur pays d'une disparition certaine en tant qu'État. On est passé près, très près du piège de la partition dans lequel la guerre qui opposait les ex-Séléka aux ex-anti-Balakas, muée par la suite en une guerre entre Musulmans et Chrétiens, avait failli enfermer la Centra-

frique. C'est une très bonne nouvelle car avant la Centrafrique, d'autres pays africains confrontés au même défi du retour à la paix après un conflit de cette ampleur, avaient emprunté la même voie de la concertation.

Certes, les réunions de la taille de celle dont on parle avec espérance en Centrafrique n'ont souvent été qu'un moment ultime de poser les fondations de l'édifice à bâtir. Ce qui importe dans ces circonstances, ce sont les décisions qui seront prises de commun accord, et bien plus les moyens et les hommes qui en accompagnent la mise en application. Et c'est bien sur les défis à venir que les conférenciers devront orienter l'essentiel de leurs réflexions.

Il sera sans doute question, au cours de cette grande réunion nationale, de discours, de révélations, de dénonciations, de revendications, de fâcheries même, alors que se profile à l'horizon la convocation d'élections générales qui mettront un terme à la transition

en cours. La tentation sera grande chez les uns et les autres d'utiliser la tribune du forum pour engager des luttes de positionnement. Si dans un tel contexte les autorités chargées de conduire les débats se laissent gagner par l'émotion, elles détourneront la conférence de son objectif principal qui est de réconcilier les Centrafricains avec eux-mêmes. Elles échoueront à leur mission.

Peut-être devrait-on considérer comme une chance possible le fait que les Centrafricains « rebâtissent » l'unité de leur pays en bénéficiant d'une assistance multiforme de partenaires extérieurs. Au nombre de ceux-ci, il ne faut pas l'oublier, se trouvent leurs voisins d'Afrique centrale, les premiers à voler à leur secours lorsque la crise avait éclaté à la suite de la prise du pouvoir par les rebelles Séléka, le 23 mars 2013. Les premiers à initier une médiation confiée au président du Congo, Denis Sassou N'Guesso. Les initiatives sous régionales avaient ensuite reçu le ferme appui de la Com-

munauté internationale, la France y jouant son rôle avec la force Sangaris, jusqu'à la mise en place, au mois de septembre dernier, de la Mission onusienne Minusca.

Comme tous les pays ruinés par un conflit armé, l'aide extérieure éventuelle qui leur est apportée ne saurait être un laurier sur lequel dormir à poings fermés. Ce que les Centrafricains doivent absolument construire dans le sillage du Forum qui les réunit aujourd'hui est la confiance mutuelle. D'elle découlera l'apaisement nécessaire à la mise en route des décisions qui sortiront des débats. Cette confiance autorisera le pardon et d'elle renaîtra l'État centrafricain : toutes choses qui faciliteront, à terme, le retour chez eux des contingents de maintien de la paix dont les rangs sont souvent truffés de brebis galeuses, prompts à commettre toutes sortes d'exactions sur les populations qu'ils sont censés protéger.

Gankama N'Siah

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Une coopération régionale promue

La conférence internationale sur l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore en Afrique centrale s'est soldée par des engagements des pays d'Afrique à coopérer pour lutter contre le phénomène.

Les pays devraient travailler ensemble de toute urgence pour coordonner les opérations anti braconnage. L'heure est à l'action à travers l'harmonisation des législations et leur application, les contrôles douaniers et policiers pour arrêter le massacre des animaux sauvages et traquer en justice les braconniers et leurs complices. « *Le combat contre le braconnage des richesses nationales ne peut se faire sans moderniser les cadres juridiques. Dans nombre de pays, il sera nécessaire d'engager les réformes du système judiciaire pour être à même de traquer la corruption et les complicités qui opèrent tant au niveau national qu'à l'extérieur des nations d'origine des produits illicites* », a déclaré le représentant du secrétaire général des Nations unies, Ibrahim Thiaw.

Les participants sont convenus que freiner la demande devrait être une priorité. Ainsi, les pays d'Afrique d'une seule voix appellent à l'implication des pays destinataires qui de leur côté devraient tout faire pour éliminer les marchés illégaux ; et démontrent

bras-le-corps cet horrible commerce, qui les concerne tous », a relevé le commissaire de l'Union africaine pour l'économie rurale et l'agriculture, Tumusiime Rhoda

150 millions de dollars au profit de la REDD+

En marge de la conférence internationale sur l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore, la coordination nationale REDD+ (réduction des émissions liées à la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays en développement) a bénéficié d'une subvention de 150 millions de dollars américains, du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Cet argent servira à appuyer quelques initiatives REDD+ à travers la mise en place des pépinières et plantations villageoises des acteurs locaux, sélectionnées parmi les petites moyennes entreprises impliquées dans le Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar). Ainsi, ce programme sera mis en œuvre par le Pronar. Ces activités pilotes permettront de tester les options stratégiques de la future stratégie nationale. La lettre d'accord a été signée le 30 Avril à Brazzaville entre le PNUD et le Pronar. Un acte qui marque l'engagement du Congo, du Pnud et des autres agences du système des Nations unies à opérationnaliser les activités REDD+ de terrain par les appuis financiers établis pour la phase de démonstration.

la nécessité de mener un plaidoyer auprès des consommateurs sur les dangers de l'exploitation illicite. « *Aujourd'hui l'Afrique est en train de s'unir pour prendre à*

Peace.

En effet, le trafic de la faune démunie la biodiversité et les écosystèmes tout en détruisant les moyens de subsistance et les pers-

pectives de développement de la population d'Afrique. Il occasionne aussi l'insécurité, sujet de conflits et de corruption.

Par conséquent, le projet de stratégie proposé veut renforcer la nécessité d'un effort mondial, régional et national pour contrer ces crimes, en travaillant main dans la main avec les pays d'origine, de transit et destinataires.

Le continent disposera bientôt, que diligence soit faite, d'un cadre de référence pour les Etats. La stratégie aborde les questions relatives à la source, au transit et aux destinations des spécimens d'espèces de la faune et la flore sauvages illégalement commercialisées.

« *Au-delà des contraintes budgétaires que connaissent nos Etats (...) les pays africains doivent mobiliser avant tout leur ressource avant de compter sur celle de la communauté internationale* », a déclaré le directeur de cabinet du chef de l'Etat congolais, Firmin Ayessa, clôturant les travaux de la conférence internationale.

Le Congo prêt à apporter des financements

La République du Congo aux côtés d'autres Etats africains se dit prête à apporter des financements afin de lutter contre le commerce

illicite de la faune et la flore et le braconnage, mais sans l'annonce précise de sa contribution.

Le ministre de l'Economie forestière et du développement durable du Congo, Henri Djombo l'a soutenu le 30 avril à Brazzaville, au cours de la conférence de presse, organisée en marge de la conférence internationale. À cet effet, il a sollicité des Etats, d'allouer des budgets plus importants au besoin de la faune et de la flore.

Outre la stratégie africaine commune de riposte qui devra encore être revue entre les Etats et la commission de l'Union africaine, chaque pays adoptera sa propre stratégie. Le Congo a choisi de mettre en valeur l'écotourisme, tout en prenant pour appui son programme de gestion des aires protégées qui a déjà englouti près de 6 milliards par année.

Le ministre congolais veut sauter sur l'opportunité qui s'ouvre au Congo présenté comme 6e destination mondiale du tourisme en 2015. « *Nous devons entrevoir le tourisme de masse et non de luxe comme cela se réalise à Odzala Kokoua. Nos ressources seront tirées du tourisme écologique. Tel est l'axe stratégique de notre stratégie nationale* », a souligné Henri Djombo.

Nancy France Loutoumba



NOTRE MISSION... Investir dans les rêves des familles dans les communautés défavorisées du Congo en proclamant et vivant l'Évangile.

NOTRE METHODE... Nous partageons l'espérance en Jésus-Christ en fournissant une formation basée sur la Bible, des services d'épargne et de crédit qui restaurent la dignité et brisent le cycle de la pauvreté.

NOTRE MOTIVATION... L'amour de Jésus-Christ nous motive à nous identifier à ceux qui vivent dans la pauvreté, et à être Ses mains et Ses pieds, en œuvrant pour glorifier Dieu.

RECRUTEMENT DES STAGIAIRES

HOPE Congo S.A., filiale de HOPE international, est un établissement de microfinance de deuxième catégorie. Nous recherchons des stagiaires dans plusieurs départements pour une durée de six mois, rémunéré, avec la possibilité d'embauche.

- Caissier(e)
- Agent du service client
- Secrétaire de Direction

QUALIFICATIONS:

- L'engagement personnel envers la mission, méthode, et motivation de HOPE Congo ;
- Bac +2/3 en comptabilité, gestion commerciale et marketing, banque et finances ou tout autre diplôme équivalent ;
- Un an d'expérience à un poste similaire. Une expérience dans le domaine de microfinance ou des services serait un atout supplémentaire ;
- Haut niveau de compétences en Microsoft Office exigé ;
- Respect des procédures et des normes ;
- Bonne expression écrite et orale de la langue française et la compréhension de la langue anglaise serait un atout supplémentaire.

POUR POSTULER:

DOSSIER À FOURNIR :

Un C.V. détaillé, une lettre de motivation, une copie légalisée du diplôme et un récépissé d'inscription à l'ONEMO.

LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES :

Adressez vos candidatures à la Direction Générale de HOPE CONGO, derrière le CEG NGANGA EDOUARD, case C4-29 OCH MOUNGALI III - Brazzaville

E-mail : info@hope.cg
Tél. : +242 06 940 90 21

DATE LIMITE: 08 Mai 2015



SOPADI TRANSIT

Transit-Douane-Entreposage

Import-export & Prestation de Services

B.P. 449 Tél. : + (242) 520 41 14/ 434 27 04

E-mail : sopaditransit@yahoo.fr

Pointe-Noire République du Congo

APPEL A CANDIDATURE

SOPADI TRANSIT SARL cherche pour des besoins de service un attaché commercial

Compétences :

- Bonne maîtrise des techniques de ventes, des différents canaux de vente, de négociation, de communication pour s'adapter aux demandes de la clientèle.
- Une connaissance sommaire du métier de transit (formation à faire sur place).
- Bonne maîtrise de la langue française
- Pouvant s'exprimer en anglais

Aptitudes professionnelles

- Forte capacité d'écoute
- Goût du challenge
- Forte capacité de persuasion
- Sens de négociation
- Autonomie sens de l'organisation et des priorités pour optimiser ses actions
- Bonne résistance à l'échec, aux difficultés et à la pression
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à analyser ses atouts et ses points forts et savoir les exploiter

Profil :

- Etre âgée entre 25 et 35 ans au plus
- De sexe féminin

Diplômes

- BAC +2 ou 3 en techniques de ventes

Constitution du dossier

Une demande d'emploi manuscrite, une lettre de motivation, des photocopies des derniers diplômes et une photo 4x4.

NB : bien vouloir adresser sa demande à sopaditransit@yahoo.fr

Situé vers l'hôtel le fez en face Congo service

BP : 449 Pointe Noire Congo Brazzaville .Tel : 04 444 20 80/04 454 21 04 /06 656 25 46/06 665 56 20.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Dans une démocratie en marche, l'on ne devrait pas prôner les nominations à des postes de responsabilité d'Etat sur des bases partisanses. »

Mamadou Bamba Ndaiye, ancien ministre sénégalais, *Le Quotidien*, 24 avril 2015

« En démocratie, les pauvres sont rois parce qu'ils sont en plus grand nombre, et parce que la volonté du plus grand nombre a force de loi. »

José Saramago, écrivain et journaliste portugais, *Le Monde diplomatique*, août 2004 (il cite Aristote)

« Des imans officient dans le monde musulman seulement parce qu'ils perçoivent un salaire à la fin de chaque mois, sans avoir pleinement conscience de leur rôle. Cela ne peut pas continuer ainsi : il nous faut responsabiliser ces imams. »

Ahmed Abbadi, Maroc, universitaire spécialiste de la pensée islamique, *Le Point.fr*, 27 avril 2015

« La corruption est la raison pour laquelle le premier pays producteur de pétrole du continent ne peut pas fournir d'électricité à ses habitants. La corruption est la raison pour laquelle la majorité de la population de ce pays excessivement riche vit sous le seuil de pauvreté. »

Lola Shoneyin, poétesse et romancière nigériane, auteure de *The Secret Lives of Baba Segi's Wives*, (éd. *Serpent's Tail*, Londres), *Afrique Magazine* du 9 décembre 2014

* « Le colon français s'est attaqué aux fondements de l'âme africaine. Non seulement il s'est attaqué aux croyances, mais aussi aux structures traditionnelles qui fondaient la société. »

Léon Bani Bio Bigou, Bénin, Université d'Abomey-Calavi (UAC), *Le Magazine d'Afrique* de janvier-février 2015

APPEL A LA CANDIDATURE POUR UN POSTE D ENQUÊTEUR

Projet à la recherche des enquêteurs congolais ou étrangers (homme, femme) dynamiques

QUALIFICATION

- Avoir une expérience en la matière (enquête)
- Rigueur et capacités à respecter les détails et respect des instructions verbales et écrites indispensables ;
- Maîtrise d'une ou plusieurs langues ouest-africaines.

Pour postuler : recrutement.brazzaville@yahoo.fr

Plus d'infos, appeler : 05-613-00-68

TÉLÉPHONIE MOBILE

MTN 15 ans d'existence

Depuis la reprise, par le groupe MTN de l'ancienne société Libertis, en 15 ans son capital est passé de 10 millions à 11 milliards Fcfa, avec une part de marché qui a cru de 30 à 50%, pour passer d'une vingtaine de sites entre Brazzaville et Pointe Noire à près de 500 sites sur l'ensemble du territoire national.

La deuxième société de téléphonie mobile implantée au Congo a célébré la fête des travailleurs le 1^{er} mai sous le signe de la reconnaissance de son personnel qui a permis d'atteindre ces résultats jugés acceptables. Au total 113 travailleurs, cadres et agents de MTN ont été gratifiés, au cours d'une cérémonie de décoration, en présence des ministres des Postes et télécommunications, chargé des nouvelles technologies de la communication Thierry Lezin Mongalla et de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen ainsi que plusieurs autres invités.

La journée internationale des travailleurs est un mo-

ment d'hommage mérité pour tous les travailleurs. La commémoration des 15 ans d'existence de MTN a été une occasion pour la direction générale d'exprimer sa reconnaissance à l'ensemble de ses agents pour leur contribution à l'édification de l'entreprise dans l'écosystème économique-social du Congo de 2000 à aujourd'hui. « À ceux qui ont reçu en abondance, il leur sera demandé de plus grands résultats », a déclaré le directeur général, Freddy Tchala.

Le Ministre Thierry Mougalla qui a décoré à titre symbolique un échantillon de 10 travailleurs a félicité

la société Mtn- Congo pour ses efforts, reconnaissant que les choses n'ont pas été si simples. Cette société a été bien structurée, ce qui a permis de bâtir aujourd'hui un écosystème de téléphonie mobile, a-t-il reconnu.

Les 15 ans ont été un moment d'accomplissement et de construction. Il a exhorté les travailleurs de cette société mobile à persévérer dans l'effort, en recherchant notamment la performance et l'excellence pour garder la position de leadership.

Notons que les distinctions honorifiques recues par les cadres et agents de MTN l'ont été au terme des décrets présidentiels n° 2015-428/429/430 du 30 Avril 2015. C'est le chancelier des ordres nationaux qui en a fait la lecture.

Nancy France Loutoumba

TALANGAÏ

Un forage d'eau potable pour les populations de Ngamakosso

La députée élue de la 5^e circonscription électorale du 6^e arrondissement de Brazzaville, Claudia Ikia Sassou N'Guesso, a offert le 27 avril, un forage d'eau potable à ses mandants de la zone Wala-Wala, au quartier 68 de Ngamakosso.

D'une profondeur de 150 m, ce forage est le dixième du genre que Claudia Ikia Sassou N'Guesso offre aux populations de Talangaï. En effet, dans ce quartier périphérique de Brazzaville, caché derrière les montagnes, le problème d'eau est un véritable casse-tête chinois. On y trouve aucun robinet de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE). Pour avoir de l'eau potable, les populations parcourent des kilomètres. « L'eau n'a jamais coulé ici. Nous n'avons aucune idée qu'un jour nous pouvions avoir de l'eau potable dans ce quartier. L'honorable Claudia Ikia Sassou N'Guesso est

venue nous donner la vie, puisqu'on dit que l'eau c'est la vie », a témoigné un habitant du quartier.

Les habitants ont vivement salué la mise en service des robinets du forage, faisant sortir pour la toute première fois l'eau d'une fontaine dans le quartier. « Nous avons beaucoup souffert dans ce quartier. Il fallait se réveiller tôt pour aller à la recherche de l'eau. Il fallait consacrer toute une journée pour avoir de l'eau, ou encore retrousser les poches pour payer le véhicule à bord duquel on transportait nos bidons jaunes, hors du quartier pour nous les ramener avec de l'eau. C'était un calvaire. Et pour ce forage d'eau, nous disons merci à Maman Claudia Ikia Sassou N'Guesso. Merci pour ce geste d'amour. Certainement avec le temps disparaîtra le phénomène de bidon au dos », s'est exclamé de son côté Guy Roger Awon-

go. À travers l'inauguration de ce forage, Ikia Sassou N'Guesso vient de tenir sa promesse faite lors de la campagne des élections locales, en sa qualité de tête de liste du Parti Congolais du Travail (PCT). Selon des témoignages, ce forage a été construit après trois tentatives de recherche de la nappe phréatique, le relief montagneux et la qualité du sol constituant des obstacles à l'installation d'un point d'eau dans ce quartier. « Je fais ce que je dis. Je vous avais promis ce forage. Le voici », a déclaré Ikia Sassou N'Guesso, assurant ses mandants que les autres doléances présentées trouveront leurs solutions au fur et à mesure. Il s'agit notamment de la construction d'un autre forage, de l'ouverture des voies d'accès au quartier et de son électrification du pour lutter contre la criminalité.

Parfait Wilfried Douniama

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org



Une expertise à votre portée

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Gestion comptable et financière des projets et programmes

5 jours

4 au 8 mai 2015

Analyse financière : pratique

3 jours

11 au 13 mai 2015

Méthodes et outils de gestion pour managers : savoir fixer des objectifs, élaborer son tableau de bord etc.

3 jours

18 au 20 mai 2015

Pratique de l'audit fiscal et contrôle interne

5 jours

18 au 22 mai 2015

Manager une équipe : perfectionnement

3 jours

26 au 28 mai 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

MESSAGE DU MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE À L'OCCASION DE LA FÊTE INTERNATIONALE DU TRAVAIL, LE 1^{ER} MAI 2015

•Mesdames et messieurs les Chefs d'entreprises et les représentants des employeurs ;
•Chers travailleurs du secteur public, du secteur privé et du secteur informel ;
•Mesdames et messieurs ;

La commémoration de la fête internationale du travail, le 1^{er} mai de chaque année, témoigne de la juste reconnaissance des sacrifices consentis par les travailleurs pour leur dignité et en vue de l'humanisation des relations professionnelles. À quatre ans de son centenaire, l'Organisation internationale du travail (OIT) consacre la prise de conscience mondiale des multiples préoccupations de la sphère du travail, en articulation avec la promotion de la justice sociale et le respect des droits fondamentaux des travailleurs.

Plusieurs fois membre titulaire du Conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT), le Congo a également assuré la coordination du groupe gouvernemental de l'Afrique au sein de cette institution. Les efforts constants et remarquables de notre pays dans la mise en application des normes et autres exigences internationales, en matière de travail sont unanimement reconnus. Ils consolident notre coopération avec le BIT.

Le climat de sérénité et de cohésion prévalant entre le gouvernement et les partenaires sociaux, en l'occurrence les organisations professionnelles des employeurs et les syndicats des travailleurs, vaut à notre pays d'être cité parmi les membres du BIT soucieux du tripartisme au travers, entre autres, de l'organisation et la conduite du dialogue social.

À jour de ses obligations statutaires, le Congo s'acquitte de ses contributions, adresse régulièrement des rapports et rend compte au BIT de l'observation des normes du travail. Nous adressons nos sincères remerciements au BIT, pour toute son assistance à notre pays en rapport avec, notamment :

- la réalisation des études actuarielles sur les régimes de sécurité sociale gérés par la CRF et la CNSS ;
- le soutien annoncé au processus de mise en place progressive de l'assurance maladie universelle ;
- la signature prochaine du document programme de notre pays relatif au travail décent ;
- le renforcement des capacités des administrations et organismes en charge des domaines du travail et de la sécurité sociale.

Au demeurant et à l'avantage de Monsieur le Président de la République, Son Excellence Denis SASSOU-N'GUESSO, les engagements pris par le gouvernement au bénéfice des agents de l'État connaissent une issue fructueuse.

La mise en œuvre de la mesure de relèvement du point d'indice de solde des agents de l'État, de 200 à 300 entre 2014 et 2017, avec son application effective pour les deux premières tranches en janvier 2014 et janvier 2015, respectivement de 200 à 225 puis de 225 à 250, confirme le respect, par le gouvernement, des recommandations issues des négociations du 12 août 2013 avec les partenaires sociaux.

La refondation en cours de notre système de sécurité sociale en vue d'étendre son champ d'application à la grande majorité, voire l'ensemble de la population, dans le but d'instituer le socle de protection sociale, permet également à notre pays d'engranger les encouragements de nos partenaires.

D'ores et déjà, la préparation à la prise en charge des travailleurs du secteur informel et de leurs familles par le système de sécurité sociale pose les jalons d'une sécurité sociale pour tous, ne laissant personne au bord de la route.

De même, la mise en place de l'assurance maladie universelle, dans notre pays, constitue l'un des leviers de base pour accroître l'accessibilité de l'offre de santé.

Sur le même front de la sécurité sociale, figure l'automatisation de la retraite, initiative louable qui a contribué à réduire

considérablement la durée d'attente de sa pension par le travailleur ayant fait valoir ses droits à la retraite. En effet, ce délai, qui naguère était de cinq à sept ans dans la plupart des cas, a été incontestablement ramené à quelques mois.

L'automatisation de la retraite est effective à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), depuis le 15 mars 2012, tant du point de vue administratif que de son incidence financière.

Pour sa part, la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) s'illustre par des progrès sensibles, depuis près de deux ans, dans le traitement des dossiers de pensions.

À ce titre, les arrêtés de concession de pensions sont régulièrement signés et publiés. Il reste que toutes les dispositions adéquates et les conditions appropriées soient réunies, sur le plan financier, afin que se poursuive, comme à l'accoutumée, le paiement des pensions des anciens retraités et suivent les nécessaires prises en charge des agents de l'État nouvellement admis à la retraite.

Sur le même tempo, la lancinante question des arriérés et arriérés de pensions nous interpelle tous, chaque jour.

La mise en ordre de la dette sociale de la CRF et la CNSS, actuellement en cours de préparation ou d'exécution par les structures spécialisées, sous forme d'audits ou d'opérations de contrôle et de vérification, permettra, à terme, d'envisager un échéancier de paiement en fonction des capacités financières de l'État.

Le nouveau code du travail, en cours d'élaboration, ouvrira des perspectives prenant en compte les principales recommandations internationales en la matière, à l'instar des prescriptions se rapportant au travail décent. En outre, il œuvrera en faveur d'une plus grande flexibilité de la sphère nationale de production des richesses.

Quant aux travailleurs du secteur public, l'adoption prochaine du nouveau Statut général de la fonction publique permettra la mise à disposition d'une matrice centrale de référence pour les statuts particuliers des différents corps de l'État.

Mesdames et messieurs,

L'appel permanent à un syndicalisme responsable, adapté aux réalités et aux évolutions diverses de notre pays, résolument engagé dans la pérennisation de la PAIX, impose que s'améliore le fonctionnement des syndicats et se renforce, sans cesse, l'encadrement de leurs membres.

Le BIT accorde un intérêt particulier aux principes de base de l'action syndicale. Les organisations des travailleurs de notre pays ne peuvent se soustraire de l'exigence de maîtrise et d'observation de la législation en vigueur, principalement sur l'exercice du droit de grève, la préservation de l'outil de travail et la non-politisation des mouvements syndicaux.

La fierté légitime des membres du Comité national du dialogue social traduit la quintessence de leur contribution à la consolidation quotidienne de la plateforme sociale, par-delà leur diversité qui enrichit notre belle expérience commune d'échange et de recherche permanente de consensus, au service d'un monde du travail apaisé.

Plus que jamais, le Comité national du dialogue social fonde son efficacité sur les valeurs séculaires de proximité et de compréhension mutuelle prônées par nos traditions ancestrales.

La tenue récente de sa session en mars dernier nous a encore permis de passer en revue des questions importantes du monde du travail.

Elle a aussi offert l'occasion de relever, une fois de plus, le sens de responsabilité des organisations professionnelles, qui dans leurs missions respectives de défense des préoccupations des travailleurs et des employeurs, mettent en avant la sauvegarde de l'intérêt supérieur de la Nation

ainsi que la préservation de la paix sociale, si chèrement retrouvée et si indispensable pour tous.

À ce propos et face aux tensions engendrées dans les entreprises, suite au fléchissement des recettes publiques du fait de la baisse du prix du pétrole, toutes les mesures de recadrage de l'activité doivent être prises en tenant compte de la législation en vigueur et de la nécessité de sauvegarder autant que possible les emplois, le tout en synergie avec l'ensemble des acteurs du monde du travail, en l'occurrence les syndicats des travailleurs.

Tout comme il sied de rappeler, s'agissant des recrutements et des nominations, qu'à compétences égales, la priorité doit être accordée aux nationaux. Ainsi dispose la loi. Cette dernière pose, dans toute son entièreté, l'équation du respect strict de la législation du travail par tous et, bien sûr, du renforcement des capacités de l'inspection du travail, ce qui est notre souci primordial.

Cette année, la commémoration de la Journée internationale du travail intervient également dans un contexte national marqué par l'émergence, à l'horizon, d'enjeux politiques majeurs.

L'opportunité nous est offerte de rappeler, avec force, que les luttes politiques annoncées ou engagées par les forces vives de notre pays, en vue des prochaines échéances électorales, ne doivent, pour nulle raison et à aucun prix, prendre appui ou être transférées sur le terrain du travail.

En cette occasion de célébration de la Journée internationale du travail, j'en appelle à la lucidité, la clairvoyance, la responsabilité et le sens patriotique de chaque Centrale syndicale et toutes autres organisations professionnelles, de chaque travailleur du secteur privé, du secteur public et du secteur informel, pour la sauvegarde du climat de PAIX qui règne, fort heureusement, dans notre cher et beau pays.

Le souvenir des années 90, l'obligation citoyenne de préserver la paix sociale et l'engagement patriotique inaliénable au bénéfice de la stabilité et de la prospérité de notre pays doivent être les marqueurs cardinaux de toutes les initiatives entreprises au sein du monde du travail.

La PAIX n'a certes pas de prix. Il reste que, durant la décennie 90 dans notre pays, chaque travailleur a vécu la réalité et mesuré le coût d'avoir été privé de PAIX, même momentanément.

Dès lors, chacun d'entre nous, travailleurs, apprécie, à sa juste valeur, la sincérité de notre mobilisation collective et de notre total engagement pour la PAIX.

Dans son message des vœux à la Nation pour l'année 2015, le Président de la République, Son Excellence Denis SASSOU-N'GUESSO, a rappelé, à juste titre, que :

je cite :

«Le Congo, nous l'avons reçu en héritage des pères de l'indépendance. Il est ce que nous avons de plus précieux en partage. Pour ce Congo que nous chérissons tous, donnons-nous la main pour bâtir une grande nation en voie d'émergence. Une grande nation qui ne doit cesser d'avoir confiance en elle-même et en ses atouts. Une nation pour qui il n'y a d'autre avenir que l'unité, et d'autres devoirs que le travail et la discipline».

fin de citation.

Le travail restera donc l'une des valeurs sûres et incontournables de notre cheminement vers le développement, le destin de notre pays étant toujours lié à la capacité de notre Peuple d'assumer souverainement les défis de la PAIX, y compris dans la sphère du travail.

Vive le 1er mai, journée internationale du travail ;

Bonne fête aux travailleurs !

Je vous remercie.

REVENDEICATIONS SOCIALES

Les travailleurs de l'Administration du territoire reviennent à la charge

Dans une déclaration publiée le 30 avril à l'issue de son assemblée générale ordinaire, le Syndicat des travailleurs de l'administration du territoire (Sytrat), a accordé une semaine au gouvernement pour la prise en charge de leurs doléances contenues dans le cahier de charges.



Le présidium des travaux ; les participants ; crédit photo Adiac

Ces travailleurs reprochent, entre autres, au ministère de la Décentralisation, la rupture du dialogue depuis 2013, en dépit des multiples audiences sollicitées chaque mois depuis plus d'un an. « En application des articles 248-14 et 248-15 de la loi n°45-75 du 15 mars 1975 portant code du travail, un délai d'une semaine est accordé au gouvernement pour le règlement de nos exigences. Au cas où elles ne sont pas résolues, les travailleurs de la Territoriale entrent en grève illimitée sur toute l'étendue du territoire national », ont-ils mentionné dans leur déclaration lue dans la salle des conférences de la préfec-

ture de Brazzaville.

Une politique de deux poids deux mesures

En effet, dans leur cahier de charges, soumis au gouvernement depuis 2009, les travailleurs de la Territoriale réclament le statut particulier ; des nominations ; l'amélioration de leurs conditions de travail. C'est ainsi qu'ils exigent la signature immédiate du statut particulier et l'allocation immédiate d'une prime de sujétion dès le prochain salaire à l'image des travailleurs des autres ministères de souveraineté. Ceci, en attendant la prise d'effet de leur statut particulier. Ils sont revenus sur les promesses faites par le ministre de l'Intérieur et

de la décentralisation en 2010. Selon eux, le ministre s'était engagé à faire de leur statut particulier son cheval de bataille. Le document devrait être soumis au pôle de souveraineté et présenté au Conseil des ministres en même temps que celui de la police.

« Après une longue attente, les travailleurs de la Territoriale constatent avec amertume le non-respect de la promesse tant attendue et que seul le statut spécial de la police a été signé et publié. Ce qui constitue alors une injustice car l'administration doit appliquer l'équité entre les deux corporations d'un même ministère au lieu de deux

poids deux mesures. Nous réclamons que jurisprudence soit faite en obtenant la signature de notre statut particulier comme celui de nos homologues de la police », ont-ils déploré.

Les nominations politiques dénoncées

Les participants à cette rencontre présidée par le président du Sytrat, Alphonse Madzou, ont également exigé les nominations immédiates des inspecteurs divisionnaires et directeurs centraux avec rang de sous-préfet ainsi que des chefs de service avec rang de secrétaire général de district. Car pour eux, ces structures administratives sont dépourvues depuis dix ans, en cadres. Ils demandent par la suite de nommer les cadres de la Territoriale aux fonctions de commandement à 70% et de relever, de leurs fonctions, toutes les autorités administratives retraitées et celles en poste depuis de longues années. La plupart des fonctions de préfet, sous-préfet, administrateur-maire et secrétaires généraux, ne sont pas toujours occupées, d'après eux, par des technocrates mais plutôt par des cadres purement politiques dépourvus de toute compé-

tence administrative.

« En toute logique, une fonction de commandement ne peut être occupée par une autorité administrative pendant une période allant de six à quinze ans dans une même localité ; tel en est le cas aujourd'hui pour nombreuses d'entre-elles. Autrement, ces autorités deviennent inefficaces dans le commandement. Aussi, de nombreux retraités fatigués continuent d'occuper et d'être nommés à ces fonctions », ont-ils critiqué, appelant au respect de la directive du président de la République qui, en 2003 soulignait que les fonctions n'étaient pas politiques.

Dans le but de faciliter le recrutement des agents décisionnaires, des bénévoles et tâcherons, le Sytrat a exigé à l'administration de diligenter la mise en œuvre de la Fonction publique territoriale. Les autorités sont, par ailleurs, invitées à pérenniser l'expérience consistant à utiliser des cadres de l'Administration du territoire en qualité de président des Commissions locales d'organisation des élections comme lors des élections législatives de 2012 et locales de 2014.

Parfait Wilfried Douniama

DIALOGUE SOCIAL

Des syndicats de l'enseignement interpellent le gouvernement

Parmi les points soulevés par le Panel constitué du Mouvement général des enseignants du Congo (MGE) et du Syndicat des ex-bénévoles (SEB) figurent entre autres : l'adoption, la publication et l'application du statut particulier des personnels de l'éducation nationale.

Ces syndicalistes étaient réunis à l'occasion de la fête des travailleurs, le 1er Mai. Les points qui font l'objet de revendication sont contenues dans les conclusions de la dernière session du comité national du dialogue social.

La déclaration publiée par ces syndicats dénonce le comportement « irresponsable » du ministre de l'Économie, du budget, des finances quant à la mise en application des accords du 12 août 2013. Ils ont aussi exigé le paiement intégral des rappels de solde d'activités dus aux enseignants

avec respect du calendrier et le financement du guichet unique qui devrait faciliter la publication des textes des enseignants égarés dans le circuit d'approbation.

Le Panel des syndicalistes des ministères de l'Enseignement primaire, secondaire, technique et professionnel, s'est par ailleurs, félicité des efforts « personnels » du président du comité national du dialogue social, le ministre du Travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba, pour la pérennisation de la paix scolaire.



Le Panel réuni sous la direction de son coordonnateur, Daniel Ngami

Pour rappel, lors de la dernière session du comité national du dialogue social, le 11 mars 2015, dont l'ordre du jour portait sur l'examen et l'adoption du rapport du comité de suivi sur l'application des accords du 12 août 2013, il ressortait que

certaines mesures prises n'avaient pas encore connu de début d'exécution. C'est le cas de la revalorisation des indemnités de fonction et de déplacement. Quant au statut particulier des personnels de l'éducation, le document élaboré était

en cours d'évaluation financière. C'est ainsi que l'invite avait été faite à la commission chargée de l'élaboration de ce statut à diligenter le parachèvement du projet.

P.W.D.

FÊTE DU 1^{ER} MAI

Le gouvernement exhorte les travailleurs au patriotisme

Les travailleurs congolais, tous secteurs confondus ont été invités à sauvegarder le climat de paix chèrement acquis dans le pays. Les secteurs publics, privés, informels, organisations professionnelles et les centrales syndicales sont concernés par cette invite.

L'invite a été faite dans le message du gouvernement lu le 30 avril, par le ministre du Travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba à l'occasion de la fête internationale des travailleurs célébrée le 1^{er} mai. Le thème choisi cette année au niveau international pour célébrer cette fête est « *promouvoir les emplois, protéger les personnes* », alors qu'au niveau national, la fête du 1^{er} mai, a été placée sous le signe de « *l'émergence,*

à l'horizon d'enjeux politiques majeurs ».

Le message du gouvernement a ainsi mis un accent particulier sur la paix et les initiatives du gouvernement sur la sécurité sociale. En effet, le ministre Florent Ntsiba a rappelé aux travailleurs le souvenir des années 90 et l'importance de préserver la paix sociale. « *La paix n'a certes pas de prix. Il reste que, durant la décennie 90 dans notre pays, chaque travailleur*

a vécu la réalité et mesuré le coût d'avoir été privé de paix, même momentanément », a-t-il dit dans son message.

Il a, par ailleurs, invité les syndicats à s'adapter aux réalités et aux évolutions du pays. « *Le Bureau international du travail (BIT) accorde un intérêt particulier aux principes de base de l'action syndicale. Les organisations des travailleurs de notre pays ne peuvent se sous-*

traire de l'exigence de maîtrise et d'observation de la législation en vigueur; principalement sur l'exercice du droit de grève, la préservation de l'outil de travail et la non politisation des mouvements syndicaux », a-t-il renchéri.

Le ministre du Travail et de la sécurité sociale a évoqué les engagements pris par le gouvernement en faveur des agents de l'Etat. Cela se justifie par la mise en œuvre de la mesure de relèvement du point d'indice de solde des agents de l'Etat de 200 à 300 entre 2014 et 2017. Selon lui,

les deux premières tranches ont été effectives en janvier 2014 et janvier 2015 respectivement de 200 à 225 et 250 points.

Faisant le point des autres engagements, le ministre d'Etat a cité, la refondation en cours du système de sécurité sociale, l'élaboration du nouveau code du travail, la mise en ordre de la dette sociale de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et bien d'autres engagements.

Lydie Gisèle Oka

DÉFENSE

Félix Ondzé, nouveau commandant des écoles des Forces armées congolaises

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division, Guy Blanchard Okoi, a présidé, le 30 avril dans l'enceinte de l'Ecole militaire Préparatoire Général-Leclerc à Brazzaville, la cérémonie de prise de fonction du nouveau commandant des écoles des FAC, le colonel Félix Ondzé, en remplacement du colonel Cyril Ehini qui a fait valoriser ses droits à la retraite (congé d'expectative). Né le 6 décembre 1958, le nouveau commandant des Écoles des Forces armées congolaises a été tour à tour commandant de la zone militaire n°4 à Owando et directeur de l'organisation et des ressources humaines des FAC. Félix Ondzé a également fait sa formation initiale d'officier à Saint Cyr (France), suivi le cours d'application de Génie à Angers (France) et le cours d'état major à Odessa ex-URSS. Il est breveté de l'école de guerre en France.

Prenant acte après la lecture du procès-verbal, le chef d'état-major général des FAC s'est adressé au personnel présent à cette cérémonie en ces termes : « *Hommes de rang du commandement des écoles des FAC. À compter de ce jour, vous reconnaîtrez désormais comme commandant des écoles des FAC, le colonel Félix Ondzé, ici présent. Vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera pour l'intérêt du service, l'exécution des règlements militaires, l'observation des lois de la République et le succès des FAC, conformément à la constitution* ». Le nouveau commandant des écoles des FAC, rappelons-le, a sous sa tutelle toutes les écoles des FAC, à savoir : l'Académie militaire Marien-Ngouabi, l'Ecole des sous-officiers de Gamboma (Plateaux), l'école militaire Préparatoire Général-Leclerc et le Centre d'instruction de Makola (Kouilou).

L'un des temps forts de la cérémonie était la remise du fanion au nouveau commandant. Elle s'est achevée par un défilé militaire, suivi d'une ambiance festive autour d'un cocktail partagé en toute convivialité.

Appréciant le geste de l'échelon supérieur, Félix Ondzé a reconnu que l'attention apportée par le chef de l'Etat et la hiérarchie à son égard était une marque de reconnaissance et de considération indéniable.

Guillaume Ondzé

SANTÉ PUBLIQUE

Le Congo se dote d'un Code d'hygiène publique

Peu avant la cérémonie de clôture de la huitième session ordinaire de l'Assemblée nationale le 30 avril, les députés ont examiné et adopté deux propositions de loi : la proposition de loi portant Code de l'hygiène publique et celle relative à l'organisation des associations.

La première proposition de loi, élaborée par le député Alain Pascal Leyinda, s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de la promotion de la santé publique. Ainsi, l'hygiène publique s'impose comme une discipline médico-sanitaire destinée à protéger la santé par le contrôle, la neutralisation des diverses nuisances ainsi que la pratique généralisée des règles de prévention.

Cette loi régit l'hygiène sur les voies publiques ; l'hygiène alimentaire ; l'hygiène en milieu du travail, en milieu scolaire et universitaire ainsi que la lutte contre les nuisances sonores.

En ce qui concerne la deuxième proposition de loi, il convient de retenir que, sans heurter la liberté d'association constitutionnelle, elle vient améliorer mieux que la loi du 1er juillet 1901, les rapports entre la puissance publique et les associations au regard de leur création et de leur fonctionnement. Elle est une œuvre du député Benoit Bati.

Notons que la huitième session ordinaire avait inscrit à son ordre du jour, le 2 mars dernier, neuf affaires. Au terme des travaux, six affaires ont été examinées et adoptées par les députés.

Roger Ngombé

TRANSPORTS FLUVIAUX

Les ex-agents du CNTF exigent le paiement de leurs droits

Si rien ne leur est versé, les agents licenciés du Chantier naval et transports fluviaux organiseront, à partir du 8 mai, un grand sit-in populaire mais pacifique, dans la cour de la Tour na Bemba, où se trouve le secrétariat permanent du comité de privatisation.

Cette décision a été arrêtée à l'unanimité, le 30 avril, à l'issue d'une assemblée générale tenue sous un climat peu ordinaire, et qui a débouché par une déclaration.

« *Compte tenu des difficultés de tout genre que subissent les travailleurs de l'ex-CNTF, depuis le 31 août 2014, date effective de l'arrêt des activités du CNTF, les travailleurs de l'Ex- CNTF réunis en assemblée générale, exigent le paiement sans condition, de leurs droits de licenciement avant le 8 mai 2015. Dépassé ce délai, un sit-in sera organisé dans les locaux de la Tour Nabemba* », relève la déclaration publiée à cet

effet.

En effet, les agents licenciés du CNTF, et dont la société a été liquidée officiellement le 31 août 2014, revendiquent depuis fort longtemps, à cor et à cri, trois points essentiels, tous liés à leur licenciement. Ils exigent en effet, en premier lieu, le paiement en totalité et dans un bref délai, des droits de licenciement aux ayants droits ; la mise à la retraite, sans conditions, de tous les agents ayant atteint l'âge de la retraite à la date de la liquidation de l'entreprise. En dernier ressort, ces ex agents du CNTF demandent le paiement de plusieurs dizaines de mois

d'arriérés de salaires qui leur sont dus jusqu'à la date de liquidation de leur structure par l'État.

Des arriérés de salaires qui se sont cumulés suite à l'opération de police «Mbataya Bakolo» pour laquelle leurs navires avaient été réquisitionnés afin d'assurer le rapatriement des étrangers en situation irrégulière vers Kinshasa. Les agents licenciés du CNTF s'insurgent surtout contre le comité de privatisation qui, selon eux, gère ce dossier dans une plus grande opacité. Ils condamnent le fait que dans leur site, se construit déjà un centre de poste de police devant abriter désormais le commissariat de la Coupole, avant même qu'ils ne soient indemnisés.

Firmin Oyé

AFRIQUE

La BAD lance sa revue sur l'efficacité du développement d'énergie

La Banque africaine de développement (BAD) lance ce 28 avril à Abidjan en Côte d'Ivoire, la 4e édition de la revue sur l'efficacité du développement en matière d'énergie. L'évènement a mobilisé son directeur du Département des Résultats et du Contrôle de la qualité, Simon Mizrahi, et le directeur du Département de l'Énergie, de l'Environnement et du Changement climatique, Alex Rugamba.

Le continent africain connaît des difficultés dans la fourniture d'un accès à l'énergie à ses populations. Alors que son potentiel d'énergies propres inexploitées constitue l'une de ses plus importantes ressources de développement. Le nouveau rapport va examiner les défis et opportunités liés

à la fourniture d'une énergie durable et à coût abordable aux citoyens africains. D'une quarantaine de pages, « *ce rapport va également examiner l'efficacité de la BAD dans la gestion de ses opérations dans le secteur et le degré d'efficience avec lequel elle le gère* », indique un communiqué. Selon Simon Mizrahi, avec plus de la moitié des sources d'énergie renouvelables de la planète, l'Afrique dispose d'un potentiel important pour dépasser les technologies plus anciennes et devenir un leader mondial des énergies propres. Car les besoins énergétiques de l'Afrique vont aller croissant, la BAD doit faire montre d'une ambition accrue dans ce secteur crucial, poursuit le communiqué.

Noël Ndong

DIFFÉREND TERRITORIAL

L'Argentine commente la question des Malouines à Addis-Abeba

Le conflit territorial qui oppose l'Argentine à la Grande Bretagne sur la souveraineté des Iles Malouines situées en Amérique du Sud, glisse vers l'Afrique. Et pour cause. Les experts argentins de la question étaient à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, pour sensibiliser les médias africains à la position tenue par leur pays dans ce différend.

Ce 29 avril, en début de matinée, un parterre de journalistes assiste à une conférence au siège de l'ambassade d'Argentine à Addis-Abeba. Elle est principalement animée par Daniel Filmus, secrétaire d'État en charge de la question des Malouines qu'accompagne l'ambassadeur en poste, Gustavo Gripo. Sont aussi présents, les représentants de Cuba, de l'Équateur et du Venezuela. Au menu : le conflit sur lequel l'Argentine et la Couronne d'Angleterre ont échangé le coup de feu en avril 1982 et épuisent depuis plus d'un siècle arguments sur arguments.

Pourquoi le choix de l'Afrique par les autorités de Buenos Aires ? Pays colonisé comme l'ont été la plupart des États du continent noir, l'Argentine pense que l'Afrique peut mieux comprendre et soutenir son message anticolonialiste appelant à la libération des Iles Malouines par la Grande-Bretagne qui les occupe à ses yeux de manière illégale.

Histoire, géographie, géologie et fonds marins

Le discours du représentant argentin met en avant le fait avéré de l'héritage du territoire convoité que son pays tient de l'Espagne, son ancienne puis-



Les diplomates et les journalistes lors de la conférence

Au passage de cette histoire complexe, il faut retenir que les Iles Malouines sont un territoire de 12 173 km², avec une population de quelque 3000 habitants. Découvertes en 1520, elles passent de main en main entre Français, Espagnols et Anglais de 1764 à 1770. Elles sont inhabitées pendant une longue période. L'Argentine obtient son indépendance en 1816 et s'y installe en 1832. L'année suivante, en 1833, la Grande-Bretagne intervient militairement et chasse les Argentins. Depuis, elle n'a plus quitté l'Archipel. Depuis, les Argentins en revendiquent la souveraineté.

sance colonisatrice. À l'appui d'un rétroprojecteur, il tourne des diapositives qui reviennent sur l'historique de la découverte des Iles, les campagnes successives d'occupations ou d'administration puis, de fil en aiguille, l'installation de ce que les Argentins appellent les colonies de peuplement britanniques, constituées pour l'essentiel d'éleveurs d'origine

écossaise.

L'orateur souligne aussi la position géographique comme un autre argument de poids en faveur de l'appartenance des Iles à son pays. Elles sont en effet situées à quelque 500 km au large des côtes argentines, sur le continent sud-américain, et à plus de 13 000 km de la Grande-Bretagne, en Europe. Daniel Filmus ne passe pas

sous silence le fait que le territoire disputé regorge d'énormes ressources halieutiques et en hydrocarbures. « *Même si ces îles étaient arides, elles nous appartiendraient en tout état de cause, mais je sais qu'elles n'auraient pas attiré tant de convoitises de l'occupant britannique si elles étaient pauvres et géographiquement moins stratégiques* », se répète-t-il au long de son exposé.

Le dialogue et non la guerre

« *Il n'y a pas d'autres issues à ce conflit que le dialogue* », insiste le ministre argentin qui souhaite le règlement du différend par le dialogue entre les deux pays. Les résolutions de l'Onu, dont la toute première date de 1960, ainsi que les déclarations de l'Assemblée générale de l'organisation internationale recommandent à Londres et Buenos Aires de discuter. Quand on lui pose la question pour savoir si l'argument du dialogue que défend son pays n'est pas un aveu de faiblesse, Daniel Filmus répond au contraire, qu'il s'agit d'un aveu d'espoir : « *Mon pays sera le plus patient possible, le plus diplomatique possible, mais aussi le plus présent possible sur ce dossier jusqu'à ce que la Grande-Bretagne réalise qu'elle est en territoire étranger et n'a pas le droit d'y rester indéfiniment* ».

Pour étayer son espérance, l'orateur cite l'exemple de Cuba et des États-Unis qui, dit-il, ont renoué le dialogue après plus d'un demi-siècle passé à se regarder en chiens de faïence. Il argumente aussi que sur les tribunes internationales, les

soutiens à la cause de son pays sur cette question sont nombreux et divers, et que la position des États-Unis qui prônent le dialogue entre Argentins et Anglais n'a pas varié. Un jeu d'équilibriste qui « *n'a rien n'auraient pas attiré tant d'un soutien appuyé* » estimait un journaliste, justement contre l'avis du responsable argentin, qui se félicite en indiquant que cette position de Washington ne signifie pas non plus « *un appui à la cause britannique* ».

Ce qui est certain, sur le terrain, la Grande Bretagne est plus que maîtresse des lieux. Les Argentins en sont conscients. Depuis la guerre des Malouines (avril-juin 1982), assène Daniel Filmus, « *Londres a renforcé ses positions sur les îles et y dispose de bases militaires importantes* ». De fait, la population vivant dans les îles Malouines est d'origine britannique, l'Angleterre s'appuie sur ce fait et aussi sur sa présence discontinue depuis 1833 pour revendiquer sa paternité.

En mars 2013, un référendum d'autodétermination organisé dans les Malouines s'était soldé par la victoire à 98 % du « oui » au rattachement des îles au royaume uni. Pour les Argentins, le problème est ailleurs. Ils rejettent l'idée même d'une consultation de ce type dans un territoire habité par une population issue du pays occupant. D'après Daniel Filmus, toutes les démarches appelant au dialogue n'ont reçu aucun écho favorable du côté de la Grande-Bretagne. Son pays ne relâchera pas la pression, s'est-il consolé.

Gankama N'Siah

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Des magistrats spécialisés se rencontrent à Paris

En partenariat avec l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (Inhesj), et présidée par la ministre française de la Justice, garde des sceaux Christiane Taubira, quelque 173 magistrats et acteurs de la lutte contre le terrorisme en provenance de 34 pays et de plusieurs organismes internationaux spécialisés ont pris part à cette rencontre internationale qui s'est tenue du 27 au 29 avril à Paris.

Regroupée en « front africain contre le terrorisme », l'Afrique était présente à travers, entre autres, les magistrats maliens, sénégalais, algériens, marocains et mauritaniens. Cette rencontre a démontré l'universalité de la lutte contre le terrorisme et le souci, pour la communauté internationale de mutualiser leurs efforts pour rendre plus efficaces les actions menées. Parmi les thèmes qui ont dominé les trois jours d'échange, il y a :

-Les stratégies judiciaires dans le démantèlement des filières

djihadistes ;

-Les nouveaux modes de financements du terrorisme ;

-La criminalité organisée et le terrorisme : divergence des buts et convergences des moyens.

« *L'objectif de la rencontre est de consolider les relations entre les acteurs opérationnels de la lutte contre le terrorisme, de faire partager leurs connaissances et de remonter les bonnes pratiques* », a déclaré Christiane Taubira. Pour mener une lutte plus efficace contre le terrorisme dans un contexte de mondialisation du terrorisme,

elle a plaidé pour le renforcement de la chaîne de solidarité entre les pays, la construction des outils opérationnels au niveau mondial. Elle a souligné la nécessité de la détection des personnes basculant dans le terrorisme, malgré la complexité.

Internet, un outil essentiel à la radicalisation

Il a été indiqué qu'Internet était l'outil essentiel à la radicalisation. On a aussi noté le rôle majeur du renseignement intérieur au niveau national, et extérieur au niveau mondial, pour détecter les phénomènes de radicalisation, prévenir et déjouer les attentats.

Le rôle central de l'institution judiciaire

L'autre chaînon souligné par les intervenants est le rôle

central de l'institution judiciaire. Christiane Taubira l'a rappelé : « *il n'y a pas de lutte contre le terrorisme sans une institution judiciaire forte. Le magistrat doit rester au cœur de la lutte contre le terrorisme* ». Elle a relevé « *les avancées de la loi sur le renseignement, et à l'adaptation des outils dans le respect de l'Etat de droit* ». Elle s'est rendue compte que « *le terrorisme ne s'impose rien, s'affranchit de toutes les règles* », et qu'il fallait « *du courage, une conscience de ce que représente la démocratie pour ne pas céder à la terreur avec des moyens de la terreur, car c'est un choix éthique* ».

Les autres pistes contre le terrorisme

Pour une lutte plus efficace

contre le terrorisme, d'autres pistes ont été explorées, comme l'harmonisation de la définition des infractions et des dispositifs pénaux de coopération internationale ; le renforcement des sanctions pénales ; la création d'un cadre juridique pour le partage des preuves.

Autre piste évoquée par les intervenants en vue de prévenir le terrorisme, il y a le renforcement de la surveillance de la « propagande sur Internet » à travers un contre-discours, avec un accent sur des programmes de « désengagement et de réhabilitation » des personnes radicalisées. Les participants pensent que la prison n'est pas la bonne réponse pour garantir la sécurité à la population.

Noël Ndong

NOYADES EN MÉDITERRANÉE

156 des morts étaient des Maliens

Il y avait des Maliens et des Sénégalais parmi les 700 morts de la traversée infernale du 19 avril. Les autres pays ne tiennent pas de statistiques ou font l'autruche.

C'est le propre de l'immigration clandestine aujourd'hui. Lorsqu'on voit ces flux de migrants jeunes et moins jeunes tentant de débarquer sur les côtes italiennes de Sicile, l'image est informe. Les termes génériques ne saisissent que très rarement le drame humain que recouvre chaque cadavre flottant en mer ou retrouvé sur les abords de plage et enterré dans le plus grand anonymat ensuite. Or, il s'agit de citoyens de pays, pas tous en guerre ou en insurrection. Il faut des drames faisant le buzz pour approcher de la vérité (ou l'occulte).

Ainsi il est établi que les immigrés musulmans qui ont jeté à la mer leurs compagnons d'infortune chrétiens il y a trois semaines étaient, bourreaux et victimes, des Nigériens, Ghanéens, Nigériens, Ivoiriens, Sénégalais et Guinéens. Donc provenant de pays dont l'instabilité ou même la pauvreté ne sont pas la première des caractéristiques. Des familles d'Addis-Abeba ont eu la double douleur de reconnaître sur une vidéo des enfants de quartier au moment où ils étaient égorgés par les partisans de l'Etat islamique qui les avaient capturés en Libye. Les familles ne savaient pas que les trois jeunes gens

avaient quitté le pays et tenté l'aventure ! Le ministère des Maliens de l'Extérieur a fait savoir mardi que parmi les 700 noyés du chalutier qui a coulé en Méditerranée il y a dix jours figurent 156 Maliens. « Le ministère des Maliens de l'Extérieur a le regret d'informer l'opinion que le bilan des naufrages survenus sur les côtes italiennes (...) est passé aujourd'hui 28 avril à 156 personnes identifiées noyées. La plupart des victimes sont originaires de la région de Kayes », zone de forte émigration dans l'Ouest du pays, près de la frontière sénégalaise, indique le ministère. Les disparus sénégalais proviendraient eux aussi de cette zone frontalière.

Le drame dans le drame est qu'il ne se serait pas étonnant que des familles continuent d'ignorer ce deuil qui les touche pourtant de près. Les jeunes qui émigrent et tentent de gagner l'Europe par l'Italie s'arrangent pour ne pas posséder de pièce d'identité, pour ne pas être refoulés vers le pays qu'ils quittent en cas de contrôle anti-immigration. Cela ajoute à la complexité de la situation. Ainsi des clandestins érythréens ont été refoulés vers l'Ethiopie sur le seul critère du faciès, alors qu'il arrive souvent que les services spécialisés soient confondus en cas de refoulement de Sénégalais ou de Gambiens facilement pris les uns pour les autres.

Pour la dernière tragédie du 19 avril, le Secrétariat d'Etat aux Sénégalais de

l'Extérieur a indiqué qu'« une cellule de crise a été mise en place pour suivre l'évolution de la situation en collaboration avec le comité international de la Croix-Rouge et l'Office des migrations internationales ». Il appelle les familles à venir s'informer ou informer les services officiels, selon le communiqué le secrétariat d'Etat aux Sénégalais de l'Extérieur. Un coup d'épée dans l'eau ? Peut-être. Ce qui est sûr, c'est que le drame de l'immigration concerne aujourd'hui tous les pays. L'émotion et la surprise ont été totales en mars dernier lorsque la marine turque a annoncé avoir secouru en mer 38 Congolais !

En Italie où, plus que jamais l'heure est à la traque des trafiquants, une opération déclenchée sur le territoire et dénommée « Glauco 2 » a permis le démantèlement d'un réseau de passeur. Deux trafiquants ont été arrêtés, tous érythréens. Il s'agit de Muktar Hussein, 22 ans et de Mudeser Mahaned Omer, 19 ans. Accusés par des survivants de la dangereuse traversée, ils se cachaient... dans un camp de réfugiés, près de Milan et de Catane. L'enquête a permis de déterminer qu'ils adressaient les « clients », moyennant argent, à des comparses dans l'une ou l'autre région italienne. Ceux-ci à leur tour se chargeaient de faire voyager les clandestins vers d'autres pays d'Europe. Comme quoi l'immigration est aussi une juteuse affaire.

Lucien Mpama

IMMIGRATION CLANDESTINE EN EUROPE

Ban Ki-moon n'est pas favorable à « une solution militaire »

Dans un entretien accordé le 26 avril, au quotidien italien La Stampa, le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, indique que le recours à la force n'est pas une solution à la tragédie des migrants en Méditerranée. Ban Ki-moon préfère plutôt « un encouragement à l'immigration légale comme solution globale ». Réunie le 23 avril en séance extraordinaire, l'Union européenne a souligné être prête à mener des actions armées contre les passeurs des côtes libyennes, si elle obtenait le feu vert des Nations unies.

Interviewé le 26 avril par le JDD (Journal du Dimanche), le président de la Fondation Energies pour l'Afrique, Jean-Louis Borloo, souligne que l'arrivée massive de migrants africains en Méditerranée est liée à l'accès du continent à « l'énergie et à la lumière ».

Selon lui, « la jeunesse africaine est en marche sur les routes et l'ensemble des chemins d'Afrique [...] La priorité absolue, c'est l'électricité », a-t-il déclaré, avant de réclamer un « plan Marshall pour l'Afrique », jurant qu'« en 10 ans, on peut électrifier 80% du continent », ce qui « changerait totalement la donne, et permettrait à l'Afrique, je pèse mes mots, de passer de 5% à 12% de croissance par an ». Il considère l'Afrique comme un relais de croissance pour l'Europe.

Noël Ndong

ACP

Inquiétude des fournisseurs de sucre face à la baisse des prix

Les fournisseurs ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) de sucre sont préoccupés par la forte baisse des prix du sucre survenue prématurément, quoiqu'ils aient demandé un délai supplémentaire à l'Union européenne (UE).

L'objectif était de permettre à leurs fragiles industries sucrières de mettre en place le programme de réforme et de restructuration. Ils ont été rejoints dans leurs revendications, par la confédération des betteraviers européens en faveur de la prorogation du régime des quotas, jusqu'en 2020 au moins.

En signant les accords de partenariat économique (APE), la majorité des États ACP fournisseurs de sucre se fondaient, entre autres, sur « les perspectives à long terme en matière d'accès et de maintien des prix et rémunérations stables dans un marché communautaire réglementaire ». Ils soulignent que « la décision prématurée de l'UE de démanteler les quotas semble aller à l'encontre des objectifs visés dans les APE et de la notion de cohérence des politiques européennes pour le développement », un aspect fondamental de l'Accord de partenariat de Cotonou.

Le groupe sucre ACP vient de réaffirmer à nouveau que « la valeur des préférences prévues dans les accords précités repose sur la combinaison de l'accès garanti et de la stabilité des prix sur le marché communautaire, et qu'elle a longtemps été vitale pour préserver les recettes d'exportations de sucre ACP ». Cette action permet de renforcer la capacité de bon nombre de petites économies vulnérables.

Plus important encore, plusieurs milliers de petits producteurs ACP restent tributaires des recettes tirées des exportations de sucre. Le groupe sucre ACP souligne l'importance que revêt ce produit pour les États signataires des APE et les pays les moins avancés. Le groupe s'inquiète, par ailleurs, de l'alignement prochain des prix européens sur les cours mondiaux, « des niveaux étant quasiment toute valeur aux préférences accordées dans le cadre des APE ». Ils constatent que plusieurs facteurs liés pourraient compromettre les perspectives d'avenir des fournisseurs ACP de l'UE.

Les États ACP ont mis régulièrement l'UE en garde contre l'abolition des quotas de production de sucre en 2017, en faisant valoir qu'elle « entraînera une baisse substantielle des prix et une forte instabilité du marché de nature à miner gravement les investissements substantiels consentis aux processus d'adaptation et de réformes de leurs industries sucrières ».

N.Nd.



**CHINA JIANGSU
GLOBAL CONSTRUCTION CO., LTD**

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine.

Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées

La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité : de sable de concassage(sable rouge), de ciment et de gravier.








Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

••••• Briques de 120	480 CFA
••••• Briques de 150	580 CFA
••••• Briques de 200	680 CFA
••••• Sable Rouge 20m³	140.000 CFA
••••• Sable 20m³	180.000 CFA
••••• Gravier 20m³	150.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport

NB : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)

Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Kilima : Brazzaville, Kinshasa sur la route nationale N° 1 (côté de Kinshasa) avant la 10ème km

Contact: (+242) **06 690 7119** **06 655 1111**
06 985 5060 **06 919 8888**

CENTRAFRIQUE

Près de 700 participants attendus au forum de Bangui

Au moins 680 délégués venus de Bangui, des seize préfectures de la République centrafricaine, ainsi que de sa diaspora et de la communauté internationale vont participer du 4 au 11 avril au Forum de réconciliation nationale et de reconstruction de ce pays. Mais, une question se pose à quelques jours de l'ouverture: ces assises tiendront-elles leurs promesses, en vue de remettre la RCA sur l'orbite de la démocratie et du développement ?

L'ambition est sans doute de taille au regard du profond coma dans lequel ce pays de l'Afrique centrale est plongé depuis plus de deux ans. La totale fissure de son tissu social, les activismes politico-militaires, l'effondrement de l'économie, la disparition de l'administration, de l'armée nationale et de la police sont telles qu'il faudrait de grands remèdes pour ce pays. Et les organisateurs du forum décidé par la rencontre de réconciliation nationale inter-centrafricaine de juillet 2014 à Braz-

zaville semblent n'avoir ménagé ni leur bonne volonté, ni leurs moyens pour donner une réelle chance à cette grand-messe dont l'une des grandes attentes est de « rapatrier » le grand élan de réconciliation inter-centrafricains constaté le 23 juillet 2014 à Brazzaville.

Ce jour-là, des personnalités centrafricaines de tous bords, Séléka, Anti-balaka, acteurs politiques, représentants d'église et d'associations chantaient à l'unisson, main dans la main, l'hymne national de la Centrafrique. Nombreux parmi eux fondus en larmes multipliaient des accolades avec les ennemis d'hier. Ils signaient alors, devant la communauté internationale et sous la supervision du médiateur dans la crise centrafricaine, le président Denis Sassou N'Gouesso, un accord de cessation des hostilités qui a donné la juste mesure au processus de pacification en cours. « Le forum de Brazzaville ne constitue que la première étape d'un processus

politique qui se poursuivra en République centrafricaine, par l'organisation des consultations populaires dans les 16 préfectures, et du forum de réconciliation nationale à Bangui », lisait-on dans le communiqué final de la rencontre de Brazzaville.

Le désarmement et la paix

Des consultations populaires organisées pendant plusieurs mois, l'on retient qu'elles ont permis aux populations de la base de désigner leurs représentants au forum de Bangui, de décliner leurs attentes, de laisser les protagonistes des violences déplorés dans ce pays dire pourquoi ils ont pris les armes, etc. Selon le représentant spécial du secrétaire général de l'Onu Ban Ki-moon et patron de la Minusca, Babacar Gaye, les aspirations des Centrafricains ont été clairement identifiées à l'issue des pré-forums. « Le désarmement et la paix demeurent le passage obligé clairement identifié par le peuple centrafricain tout

entier », a-t-il indiqué. « C'était l'occasion donnée d'aplanir nos divergences, de montrer notre maturité et l'image d'un pays résolument engagé dans le processus de la paix », soulignait quant à lui le Premier ministre centrafricain Mahamat Kamoun au sujet des consultations de la population.

Il faut souligner que les autorités de la transition en République centrafricaine conduites par la présidente Catherine Samba-Pandza ont fait plusieurs concessions pour rendre le forum de Bangui aussi inclusif qu'on l'attendait, en procédant à plusieurs accommodations, notamment dans la programmation de ces assises, la désignation des participants et surtout celle des responsables de l'organisation et des travaux proprement dits.

Au terme des décrets publiés récemment à Bangui, le sénégalais Abdoulaye Bathily, un des médiateurs internationaux dans la crise Centrafricaine, dirigera le prési-

dium du forum, assisté d'autres personnalités issues du monde politique, de la société civile et des groupes armés centrafricains et de la communauté internationale.

Un autre gage important qui donne une chance supplémentaire à la suite du processus de paix en RCA a été le nouvel accord obtenu à Nairobi, au Kenya, où Séléka et Anti-Balaka se sont engagés dans un cessez-le-feu et les anciens présidents François Bozizé et Michel Djotodia, souvent accusés de soutenir des milices armées et de saper les efforts de réconciliation ont pris l'engagement de rallier et de soutenir le processus engagé à Brazzaville.

Le Forum de Bangui devrait, de toute évidence profiter de ce climat favorable pour, enfin reconforter le désarmement, démobilisation réinsertion, la libre circulation des personnes et des biens, ainsi que l'organisation d'élections libres qui donneront à la RCA des institutions stables et crédibles.

Thierry Nougou

Des soldats français, tchadiens et équato-guinéens accusés de viols sur des enfants

Un rapport interne des Nations unies révèle que quatorze soldats français de l'opération Sangaris ainsi que leurs frères d'arme du Tchad et de la Guinée équatoriale, déployés en Centrafrique dans le cadre de la force internationale dans ce pays ont commis des viols sur des enfants.

L'étude réalisée par une fonctionnaire du Bureau intégré des Nations unies en Centrafrique (Binuca) évoque des viols sur des enfants vivant dans le camp de déplacés de l'aéroport de Mpoke à Bangui. Transmise à sa hiérarchie, l'enquête restée sans suite, a finalement été transférée au ministère français de la Défense.

L'ONU qui s'estime offensée dans le cadre de cette affaire, a déjà nié avoir cherché à étouffer les accusa-

tions d'abus sexuels sur des enfants par des soldats français en Centrafrique. « Toute insinuation affirmant que Zeid Ra'ad Al Hussein, actuel Haut-Commissaire aux droits de l'Homme, aurait essayé de couvrir des abus sexuels sur des enfants est franchement offensante », a déclaré aux médias à Genève son porte-parole, Rupert Colville. Les Nations unies ne peuvent évoquer publiquement une enquête afin de protéger les victimes, en

particulier lorsqu'il s'agit de très jeunes enfants comme en Centrafrique, a-t-il expliqué.

D'après le rapport, une dizaine d'enfants – dont le plus jeune a neuf ans –, affirment qu'en échange de nourriture ou sous la menace, des soldats français ont abusé d'eux sexuellement. Des soldats tchadiens et équato-guinéens seraient aussi impliqués dans ces viols.

En attendant d'avoir toute la lumière sur cette affaire, Anders Kompass, fonctionnaire de l'ONU d'origine suédoise, est déjà suspendu de ses fonctions, au nom d'un manquement grave aux procédures, il risque d'être re-

voqué de ses fonctions.

En France, le président François Hollande a promis d'être « implacable » contre les auteurs de ces viols. Mais il faut encore attendre que les enquêtes ouvertes par la justice française et centrafricaine déterminent si ces soldats ont réellement abusé d'enfants comme l'affirment des témoignages circonstanciés de ces enfants. Le ministère français en charge de la Défense évoque, en ce qui le concerne, des faits qui seraient « une atteinte intolérable aux valeurs du soldat ». Il assure avoir pris, et prendra encore à l'avenir, « toutes les mesures nécessaires pour permettre la ma-

nifestation de la vérité » sur ce dossier.

Fortement médiatisée, l'affaire des viols sur des enfants par des soldats de la force internationale en Centrafrique entame la réputation de l'armée française, très présente en Afrique. Elle pourrait se révéler dévastatrice pour l'armée française, qui mène de nombreuses opérations de maintien de la paix dans certains pays africains tels que le Mali et la Centrafrique. Cet embarras des autorités françaises se traduit déjà par une série de déclarations très fermes à l'encontre des responsables de ces actes déloyaux.

Nestor N'Gampoula

Ne cherchez plus, vous avez trouvé

La seule formation qui vous rend directement opérationnel en 4 mois

100% pratique

Devenez Technicien Qualifié en maintenance des ordinateurs, serveurs & réseaux

Dépannez les PC de bureau, Portables & Serveurs
Dépannez Windows 7, 8 et server 2008 - 2012
Installez et dépannez les réseaux câblés et WIFI
Installez les serveurs- Antivirus réseaux +pare-feu
Créez les machines virtuelles (postes WW et serveurs)
Clonez les disques durs et effectuez des sauvegardes



Un métier dans vos mains !

Formation accessible à tous

Début Juin 2015

Inscription 10 000 Fcfa

Places limitées !

Possibilité de payez sur 12 mois



KD Computer



01 174 20 28
06 668 90 11

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers pharmacie Jagger)
email : kdcomputer2011@hotmail.fr

MALI

Le représentant spécial du secrétaire général entre inquiétude et optimisme

Le représentant spécial du secrétaire général (RSSG) et chef de la Minusma, Mongi Hamdi a exprimé sa préoccupation quant au processus de paix engagé il y a un an pour le retour à la paix et à la sécurité au Mali.

En effet plusieurs événements extrêmement préoccupants, mettant « le processus de paix en danger » se sont multipliés ces derniers mois au Mali, notamment l'attaque des véhicules, ou des forces de la Minusma. Or les accords de cessez-le-feu signés par les différentes parties prévoient l'abstention « de tout acte, direct ou indirect qui compromettrait les perspectives de paix » pendant la période de négociations ».

Ce qui ne semble pas être le cas sur le terrain. Mongi Hamdi a renouvelé un « appel au calme afin de laisser toutes leurs chances au dialogue et à la paix » au Mali. Tout en regrettant « la tournure des événements, il se tient à rester optimiste quant aux chances de voir aboutir le processus de paix le mois prochain ».

N. Nd.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le secteur privé, un levier pour la consolidation d'une croissance inclusive en Afrique

Devant la nécessité de panser son développement, le continent africain dont la croissance économique est classée ces dernières années parmi les plus fortes du monde, manque encore de véritables leaders et bâtisseurs d'une croissance inclusive qui passe par le développement d'un secteur privé plus actif et prêt à aller à la conquête d'autres zones géographiques.

Conscient des enjeux de l'heure et face aux défis à relever, un forum organisé le 30 avril à Abidjan en Côte d'Ivoire, a jeté les bases et

envisagé des pistes de solutions pour une Afrique qui gagne grâce à une éclosion des « Champions » dans le monde des affaires.

Tenu en marge de la soirée de Gala destinée à la célébration des Bâtisseurs africains dans leurs divers domaines d'activités, ce forum a eu pour thème : « *Le secteur privé face aux défis de la croissance durable et inclusive* ». Il avait entre autres objectifs de susciter des vocations, d'encourager les initiatives africaines, mais

aussi de tirer sur la sonnette d'alarme sur le rôle et la place du secteur privé pour un développement durable du continent.

« *Il faut que l'Afrique tire profit des meilleures pratiques pour réussir la croissance inclusive* », a précisé un des panélistes du forum des Bâtisseurs, Didier Acouetey, président du groupe AfricSearch. Selon lui, pour y parvenir, le continent doit franchir les obstacles liés notamment à l'accès aux marchés et aux finances



Une vue des participants/photos Adiac



Les panélistes lors du forum des Bâtisseurs

; favoriser la formation des talents sans laquelle l'émergence des champions ne sera qu'un vain mot.

Pour développer le modèle gagnant de l'Afrique, des spécialistes pensent qu'il faut au préalable régler la problématique de l'accès des finances au secteur privé et la mise en place des politiques d'harmonisation des PME qui brisent tout à la fois les frontières, éliminer les taxes douanières en vue de créer des véritables plates-formes d'opportunité de croissance.

Toutefois, a estimé le directeur général de la Casablanca Finance City, Saïd

Ibrahimi, l'amélioration de l'environnement des affaires constitue également, pour l'Afrique, un véritable levier pour la croissance économique. D'où la nécessité de favoriser un Doing business fluide capable de favoriser les échanges intra-africains.

Selon lui, la mutation que connaît aujourd'hui le continent africain appelle les pré-champions à développer l'entrepreneuriat, non plus seulement au niveau local, mais plutôt dans un cadre plus global, ce qui permettra à l'Afrique de faire face à ces défis du développement durable pour une croissance inclusive.

Guy-Gervais Kitina

METATOUT

PREFABS

Qualité et Développement Durable !

N'hésitez pas à visiter notre Show-Room !



Bâtiments préfabriqués - Conteneurs de vie - Bâtiments en acier léger galvanisé
 Bâtiments en acier structurel - Logements pratiques prêts à l'emploi - Stations Services
 Bâtiments écologiques - Bâtiments à systèmes modulaires
 Hangars - Cabines Mobilier urbain - Sanitaires

INTERVIEW

Claude Wilfrid Otoka : « les acteurs économiques congolais doivent aller à la conquête de l'Afrique »

Lauréat, lors de la 6ème édition des prix des Bâtisseurs de l'Économie africaine tenue le 30 avril à Abidjan, en Côte d'Ivoire, le président directeur général de la société africaine de recherche pétrolière (SARPD Oil) basée au Maroc, Claude Wilfrid Otoka a invité les acteurs économiques du Congo à aller à la conquête de l'Afrique. Celui qui se considère comme ambassadeur du business pour le Congo au Maroc parle, dans une interview aux *Dépêches de Brazzaville*, de son parcours, ses projets au Congo et sa participation dans la marche vers la diversification de l'économie congolaise.

Les Dépêches de Brazzaville : Récipiendaire du prix des Bâtisseurs de l'économie africaine qui reconnaît les mérites des hommes d'affaires du continent. Que représente pour vous ce trophée ?

Claude Wilfrid Otoka : C'est une marque de reconnaissance pour tout ce que je fais en termes de participation à l'émergence de l'économie africaine, en général et congolaise en particulier. Ce trophée, je le dédie à la jeunesse congolaise qui doit se mettre au travail en suivant le modèle de ceux qui comme moi prospèrent dans le monde des affaires. Elle peut elle aussi réussir parce qu'elle en a les moyens et les atouts nécessaires.

LDB : En quoi vous reconnaissez-vous bâtisseur de l'Économie ?



Claude Wilfrid Otoka congratué par le président de la BAD, Donlad Kaberuka./photo guy-gervais (ADIAC)

C.W.O : J'en suis un parmi tant d'autres parce que j'investi aujourd'hui dans huit pays d'Afrique (Congo, Rdc, Rca, Cameroun, Tchad et Maroc), chose difficile pour plusieurs hommes d'affaires du continent qui se limitent beaucoup plus au marché local.

LDB : Quel est votre parcours dans ce monde complexe du business ?

CWO : J'ai commencé à développer, dans les années 1990, une société de prestation de services (Delta Marine) avant de rentrer, en 2004, dans le monde traditionnel du pétrole. Entre temps, entre 1992-1995, j'ai été un importateur de pneumatique, une dérivée des produits pétroliers qui m'a conduit aujourd'hui dans le monde du pétrole proprement dit.

LDB : Jeune entrepreneur congolais, qu'est-ce qui justifie la délocalisation de vos Affaires au Maroc ?

C/W.O : Le Maroc est aujourd'hui un modèle pour le Congo et pour l'Afrique, car il a beaucoup développé des services dont les plates-formes offshoring à travers les Zones économiques spéciales dédiées notamment aux différents services. En tant que société à vocation africaine, SARPD oil, nous avons choisi de nous y installer parce que le Maroc est un véritable hub qui nous permet d'être en interface entre l'Europe, l'Afrique et les autres



Claude Wilfrid Otoka recevant son prix des bâtisseurs de l'Économie

continents, tant en terme de mobilité que d'échange. Ceci dit, fort de l'expérience acquise dans ce pays, nous envisageons de dupliquer ce modèle au Congo pour contribuer à la croissance économique et à l'émergence de notre pays où se développent également des Zones économiques spéciales.

LDB : En interface entre les producteurs du brut, des raffineurs et ceux qui commercialisent le pétrole, comment surfer-vous dans ce domaine ?

C.W/E : Pour avoir débuté dans les dérivées du pétrole, il a été plus aisé pour moi d'y arriver.

LDB : Face à la récession du cours du prix du pétrole au niveau mondial, quelle appréciation faites-vous de cette crise ?

C.W.E : Il est vrai que cette récession est beaucoup plus ressentie dans les pays producteurs de pétrole comme le nôtre. Cela appelle à réfléchir sur l'après pétrole d'où la nécessité de se tourner vers l'agriculture, à l'instar du Maroc qui est très cité parmi les plus grands exportateurs de fruits et légumes. Ainsi, ayant compris cela, nous développons actuellement des contacts avec l'office chérifien que nous avons d'ailleurs invité au Congo pour discuter avec le ministre de l'Agriculture en vue d'un développement de

certaines cultures et valoriser nos surfaces cultivables, dans le cadre de la diversification de notre économie souvent dépendante de l'or noir. Dans ce contexte, nous allons organiser un forum international sur comment investir. Pour cela, en partenariat avec le ministère du développement industriel, nous avons créé une plate-forme qui permettra de faire venir plus d'une centaine d'investisseurs au Congo pour leur présenter des opportunités d'investissements en rapport avec nos ressources.

LDB : Le Congo se trouve dans une dynamique d'émergence à l'horizon 2025. Vous sentez-vous impliqués dans cette démarche ?

CWE : Effectivement. C'est d'ailleurs dans ce cadre que nous avons décidé de relancer les activités de Sangha Palme qui a permis de créer 5000 emplois avec un objectif d'atteindre 15 à 20 mille emplois dans les quatre voire cinq années à venir. Dans ce département, notamment à Mokéko, nous développons les activités de production d'huile de palme dont un échantillon a été déjà remis au ministre du développement industriel, Isidore Mvouba, en attendant l'inauguration de l'usine au mois d'août.

LDB : Vous considérez-vous

comme un ambassadeur du business pour le Congo au Maroc ?

CWE : Pas seulement au Maroc, mais plutôt dans plusieurs pays, car nous sommes en train de travailler pour ramener chez nous certaines cultures telles que la Tenera parti du Congo pour la Malaisie et le Singapour. Imaginez-vous que les mangues greffiers produites aujourd'hui en Côte d'Ivoire étaient parties de Loudima au Congo. C'est dire que notre ambition en tant qu'ambassadeur du business à l'étranger c'est aussi de rapatrier nos cultures pour contribuer au développement du secteur agricole.

LDB : Un message aux acteurs économiques congolais ?

C.W.E : Qu'ils pensent à aller à la conquête de l'Afrique car ils ont de la place dans ce grand marché. Le management d'aujourd'hui n'est plus celui d'hier d'où l'invite de voir grand et viser haut comme nous le faisons afin qu'ils deviennent des véritables bâtisseurs du Congo de demain. Que les jeunes pensent au développement de l'agriculture de notre pays pour sortir du carcan de pays importateurs à celui d'exportateurs de produits agricoles, en vue d'un plus grand rapatriement des devises au Congo.

Propos recueillis par Guy-Gervais Kitina

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Assurances et Réassurances du Congo

Assurance Incendie
Assurance Transport
Assurance Multirisque Habitation
Assurance Globale Banque
Assurance Responsabilité Civile
Assurance Scolaire
Assurance Construction
Assurance Maladie
Assurance Voyage
Assurance Entreprise
Etc...

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90
Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88
Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

FRANCE

Le groupe « The Palata Singers » célèbre son 40^e anniversaire à Paris

Quatre Chanteurs congolais, dotés du même enthousiasme qu'à leurs débuts en 1975, fêtent leurs 40 ans de Gospel. Sur scène, Marcel Boungou, 2^e ténor, à l'origine du projet, Alphonse Nzindou, 1^{er} ténor, Gaspard Mifoundou, le baryton et Bernard Makambila, la voix de basse. Ils sont quatre, avec des visions différentes et complémentaires à la fois, et se produiront vendredi 1^{er} mai à 17h, à l'église de Saint Germain des Prés à Paris.

Le temps d'un concert, c'est une musicalité, un jeu de scène et de l'humour pour le public. Voici quatre décennies que le groupe, dans un formidable unisson, fait découvrir le Congo à travers le monde. Certes avec une teinte « Palata », le répertoire est à la fois africain, nord-américain, traditionnel, blues, jazz ou soul.



En avant-scène, les quatre chanteurs promettent d'être à la hauteur pour rester fidèle à leur réputation : un groupe généreux, enthousiaste, véhiculant les valeurs universelles d'es-pérance de paix et menant un combat pour une juste cause.

CONCERT GOSPEL EVENEMENT DES PALATA SINGERS
40 ans de carrière

Lieu: église de Saint Germain des Prés. Paris 6^e.

Entrée: environ 20 euros

Date: Vendredi 1er Mai 2015

Heure: 17H 00

Métro: Saint Germain des Prés. Ligne 4.

Marie Alfred Ngoma

DÉCOUVERTE

Abel Constant Ngolali au service de l'art congolais en Russie

Résident en Russie, après ses études au département de la psychologie en 2001, Abel Constant Ngolali s'est lancé dans la valorisation de la culture congolaise dans ce pays dont il a fini par obtenir la nationalité. En séjour dans son Congo natal pour faire connaître la culture et la danse russes à ses compatriotes, il s'est entretenu avec Les Dépêches de Brazzaville.

C'est par l'exposition des habits congolais, notamment les pagnes féminins que ce médecin juridique a commencé son aventure avec les œuvres culturelles en 2008. Cette exposition qui a connu un franc succès l'a poussé à aller encore plus loin. Des pagnes féminins, il s'est lancé dans l'exposition des statuts fabriqués au Congo qu'il collectionnait dans son mini-musée, lors des grandes cérémonies organisées en Russie. Une manière pour lui de vendre l'image des œuvres d'art du Congo dans ce pays.

Outre la conservation des œuvres d'art, Abel Constant Ngolali, s'est aussi lancé dans le domaine musical. Il a créé un groupe à Nizhynie Novégorode composé de huit personnes, dont quatre filles russes danseuses et deux vocalistes, un guitariste et un pianiste. Ils chantent en russe, en français et en lingala. Pour ce faire, Abel Constant Ngolali apprend le lingala (première langue nationale du Congo) et le Munukutuba (deuxième langue nationale du Congo) à ses artistes russes.



Abel Constant Ngolali au musée-galerie du Bassin du Congo

Ce groupe de Nizhynie Novégorode est dans le style typiquement africain, notamment la Rumba avec la musique douce ; le Ndombolo avec le chauffé ; le style mexicain et le style cubain. Il est très visible dans la ville de Nizhynie Novégorode à 555 km de Moscou, soit 6 heures de route. Le plus souvent, ce groupe est invité à Moscou pour des prestations. Abel Constant Ngolali qui se prépare à entrer en studio d'enregistrement est son propre producteur. Depuis la Russie, le cultu-

rel russo-congolais projette d'internationaliser ce qu'il fait dans ce pays un peu partout dans le monde et particulièrement au Congo où il ambitionne de développer la culture de son pays d'origine à l'extérieur. Aussi se nourrit-il d'un souci permanent : présenter son groupe russe à la dixième édition du Festival panafricain de musique (Fespam) pour montrer aux Congolais, aux Africains et à tous les festivaliers ce que lui et son groupe valent.

Bruno Okokana

MUSIQUE

Et si le jazz valorisait la paix...

À l'occasion de la Journée mondiale du Jazz, célébrée le 30 avril, la directrice général de l'Unesco Irina Bokova a délivré un message dans lequel elle reconnaît les valeurs universelles du Jazz : le partage, le courage et la paix. Avec le soutien du Thelonious Monk Institute of Jazz et de Herbie Hancock, grands noms du jazz et ambassadeurs de bonne volonté de l'Unesco, des spectacles, des séances d'improvisation, des ateliers sont organisés à travers le monde.

En cette Journée internationale du jazz, les femmes et les hommes du monde se sont tous réunis. Cette année, la manifestation s'inscrit au cœur de la célébration du 70^e anniversaire de l'Unesco. Le jazz, c'est la diversité sous sa forme la plus variée du free jazz au latin jazz en passant par le swing et le jazz afro-cubain, l'indo jazz, l'acide jazz et le jazz ra. Chaque style reflète un riche mélange d'influences locales, nationales et régionales. Pour la directrice générale de l'Unesco, le jazz, c'est le dialogue, aller au contact des autres. C'est aussi le respect des droits humains et de la dignité de chaque femme et de chaque homme, quel que soit son milieu d'origine ; le fait de comprendre les autres, de leur laisser la parole et de les écouter respectueusement. « En période de changement et d'incertitude, nous avons plus que jamais besoin de l'esprit du jazz pour rassembler les peuples, en particulier les jeunes, femmes et hommes, pour protéger la liberté et le dialogue, pour tisser de nouveaux liens fondés sur le respect et la compréhension, pour encourager la tolérance et la coopération ». a déclaré Irina Bokova.

Hermione Désirée Ngoma

FESPAM

La 10^e édition sera lancée à Mbé

Le lancement de la 10^e édition du Festival panafricain de musique (fespam) au niveau national aura lieu le 9 Mai à Mbé dans le département du Pool. Le choix de la localité de Mbé est une manière pour le département de la culture et des arts de promouvoir la cité royale de Mbé en voie de devenir patrimoine mondial immatériel de l'Unesco.

« Mbé est une localité chargée d'histoire, du fait que la ville a créé un pont entre la France et le Congo, notamment à partir de la rencontre entre l'explorateur Pierre Savorgnan et le Roi Makoko qui habitait cette localité. Il était donc opportun pour nous de faire le lancement dans cette ville », a déclaré Bénédicte Egnoua directrice de Communication du Fespam.

Plusieurs invités sont attendus à Mbé parmi lesquels la représentante de l'Unesco au Congo, le président du Sénat, la directrice du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. L'animation sera assurée par les ensembles traditionnels comme Manstiémé, Obiton, et le griot Ngampika Mpéré. D'autres groupes arriveront également de la localité de Ngabé.

La 10^e édition du Fespam aura lieu du 18 au 25 juillet à Brazzaville sous le thème « la dynamique des musiques africaines dans la diversité des expressions culturelles ». Elle aura pour Parrain l'ancien ministre français de la culture Jack Lang.

Hermione Désirée Ngoma

BRIN D'HISTOIRE

Biks Bikouta

Biks, de son vrai nom, Sébastien Bikouta, est né le 1er janvier 1934. Après des études en France, il démarre une carrière de diplomate qui le tient loin de la musique. Multi instrumentiste, Biks est un musicien émérite.

En 1975, à l'initiative du ministère de la Culture et des Arts, quelques grands noms de la musique se retrouvent au sein de l'orchestre national. Biks en est le chef. Cet orchestre dans sa première version est le condensé de ce que le Congo musical compte d'étoiles. Jugez-en : Essous, Nino, Jean Saïdou, Nona Arthur (saxo), Freddy Kebano, Biyela Gerry Gérard (soliste) ; Passy Mermans (mi-solo) ; Alphonse Taloulou, Bouma (basse), Samba Mascott (accompagnement), Saturnin Pandi, Rikky Siméon, Ernest Massengo (batterie), Sammy Malonga, Kabongo Wetu (trompettes) ; Pamela Mounk'a, Ange Linaud, Moutouari Kosmos (chant). À la suite de la création de l'orchestre national dont l'ossature est constituée de dix musiciens de l'orchestre Bantous de la capitale, quelques musiciens de cet orchestre, laissés sur le carreau,

Lambert Kabako, Antoine Mawana Braz Antonio et Ferdinand Kiolo décident de rejoindre l'orchestre Télé Music de l'Office national des Postes et télécommunications tandis que, de son côté, Nona Arthur opte pour l'orchestre Le Peuple du Trio Cepakos.

Après une série de spectacles au Ciné Vog, à Brazzaville, l'Orchestre national enregistre un 30 cm, intitulé Vision, comprenant 9 titres : Lemba (Mermans), Mossendjo (Essous), Nti ani Congo (Samba Mascott), Kanisa (Kebano), Kituari (Bikouta), Bilanga (Bikouta), Ah Congo ! (Bikouta). Ce disque est enregistré par Freddy Kebano. L'orchestre national se rend, en 1977, au Festival de Lagos. Huit ans après celui d'Alger et de multiples désistements, le Nigéria accepte de réunir à nouveau les artistes africains.

Avec son propre groupe, « Jungle Trio », après un premier disque à dominante jazzy, réalisé deux ans avant, c'est un autre opus qu'il met sur le marché, en 1987, après une très longue gestation. Sa démarche musicale repose sur une recherche

constante de l'universalité pour sortir des chemins battus de la musique congolaise qui la confine au rang « de musique tribale ». Il voudrait que sa musique sollicite non seulement le corps mais aussi « l'esprit et l'intellect ».

Artiste aussi discret que talentueux, Biks Bikouta sort de son silence chaque fois que l'on fait appel à lui. C'est ainsi que du 9 au 13 mai 2001, à la tête d'un groupe constitué des musiciens de l'orchestre Bana Poto-Poto naissant, appuyés par Bruno Houla et Pembey Sheiro, les jours précédant le voyage de Paris, Biks Bikouta a supervisé les répétitions du répertoire prévu pour ce déplacement. Accompagné par ces musiciens, Biks Bikouta s'est produit au pavillon Dauphine à Paris, à l'occasion de la soirée d'ouverture du 7ème prix de l'Amitié France-Afrique. Un très grand succès ! Dommage que le répertoire de cette soirée, constitué de morceaux d'anthologie, n'ait pas été enregistré.

Le style de Biks Bikouta, syncrétique à souhait, sort des sentiers

battus de la musique congolaise. Il postule une ouverture aux autres pour éviter de se fossiliser. Cette fossilisation qu'il redoutait est une réalité aujourd'hui si on en juge par l'évolution actuelle de la musique congolaise.

Lors d'une interview qu'il m'a accordée, le grand Manu Dibango, qui a fait des bœufs avec Biks Bikouta, en Europe, il y a près d'une soixantaine d'années, me disait que, ce dernier, excellent saxophoniste, aurait pu faire une grande carrière dans la musique. Kouka Célestin, son congénère, qu'il a encouragé à ses débuts, ne tarit pas d'éloges sur ce musicien hors pair.

À 81 ans, Biks Bikouta ne demande qu'à mettre à la disposition du public ses immenses capacités artistiques. Le prochain Fespam peut être l'occasion de mettre sous les feux de la rampe ce phénoménal musicien. Il est dommage que cet extraordinaire talent ne soit pas davantage reconnu et exploité par notre pays. Nul n'est prophète en son pays.

MFUMU

VOUS ALLEZ ADORER NOS NOUVEAUX PRIX

A partir de
32.900.000
FCFA TTC

CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève - Tél: (242) 05 313 29 97
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso - Tél: (242) 05 313 29 98
www.cfaomotors-congo.com


TOYOTA

EMPLOI

Maîtriser la réforme, un grand défi pour le gouvernement

La vice-primature en charge de l'Emploi, du travail et de la prévoyance sociale est l'un des portefeuilles les plus complexes du gouvernement. En effet, la plus grande réforme à réaliser sera d'arriver à maîtriser des chiffres pour planifier des politiques nationales d'emploi.

Quand les autorités congolaises disent, par exemple, qu'il y a des millions de chômeurs, l'on est incapable de leur donner un profil exact. L'autre grande réforme devra concerner nécessairement la modernisation des textes législatifs. Par le passé, les animateurs du ministère de l'ETPS ont cherché à maîtriser les rouages du fonctionnement, avec ses différentes ramifications constituées d'organismes créés par le Code du travail de 2002. Tantôt les politiques s'étaient concentrées sur les moyens de stopper l'hémorragie en s'attaquant aux problèmes liés aux finances pour arriver à faire fonctionner la machine. Pour faire plus de recettes, il y a eu, par exemple, une meilleure mobilisation des cotisations sociales et, bien entendu, la remise au travail des inspecteurs du travail. L'on évoquait même une possibilité d'appliquer un barème spécial différent pour les jeunes inspecteurs universitaires recrutés. Bien d'autres chantiers ont été ouverts, notamment la rentabilité du parc immobilier, la régularisation des rémunérations et la paie des arriérés et retraites. Les efforts ont abouti au déblocage d'importants investissements pour la construc-

tion des nouveaux logements sociaux sur l'étendue du territoire national.

Moderniser les textes

Un autre défi s'est imposé : le toilettage des textes législatifs qui régissent le monde du travail. Il faut arriver à doter le pays d'un arsenal juridique moderne. Aussi, tout le sens de la démarche est-il de cesser de naviguer sans repères pour mieux planifier les politiques en matière d'emploi. Certains textes sont carrément dépassés, et ne se prêtent plus à l'environnement actuel. La réussite de cette étape dépendra de l'adhésion massive des agents et fonctionnaires de l'État. Mais l'on enregistre encore de nombreux points de désaccords entre l'État et les syndicats. Par exemple, la RDC devrait se doter d'une assurance chômage pour accorder un revenu de remplacement à certaines catégories de demandeurs d'emploi. La combinaison d'un bon système de sécurité sociale, d'une bonne mutuelle de santé et d'une période de chômage garantie pourrait contribuer à ouvrir les horizons du travailleur. Et à terme, l'on espère susciter un meilleur accès du travailleur aux prêts bancaires.

Comme autres contraintes, il y a le manque d'actualisation de la liste des maladies professionnelles, la sous-déclaration des entreprises, particulièrement celles opérant à Kinshasa. L'actuel ministre en a parlé longuement lors des préparatifs de la commémoration de la Journée internationale



Une manifestation des travailleurs

du travail. C'est la conséquence d'une insuffisance criante de données statistiques sur les risques professionnels, notamment ceux liés aux accidents et maladies. L'on constate essentiellement ce déficit de données dans des secteurs potentiellement dangereux. Le cas de l'utilisation des produits chimiques. À cet effet, il est impérieux de continuer la prévention contre les risques professionnels. Après douze ans d'utilisation, la révision du Code de travail demeure également un autre grand événement pour le secteur. Il s'agit d'un processus auquel le ministère de l'ETPS accorde un grand intérêt, après avoir déposé en avril 2014 au Parlement son

Projet de loi. Les discussions en plénière ont permis de revisiter certains articles. Quant aux innovations, il faut citer, notamment, l'interdiction de licencier un employé pour cause de statut sérologique. Il y a également la durée quotidienne de travail revue à la baisse de 9 à 8 heures, la possibilité pour la femme d'effectuer un travail de nuit, la possibilité pour la femme enceinte de suspendre son contrat de travail sans que l'acte soit considéré comme une cause de résiliation de contrat et la possibilité pour un étranger d'être désigné à la direction d'un syndicat.

Réduire le chômage

Les défis des prochaines années

tourneront autour de la réduction progressive du chômage par la création d'emplois décents dans l'économie formelle. Il serait intéressant de faciliter la transition de l'économie informelle à l'économie formelle. À cet effet, l'exécutif national pourrait tirer le plus large profit des nouvelles opportunités offertes aux investisseurs avec la création du Guichet unique de création d'entreprise et l'adhésion à l'Ohada. Il faut arriver à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes, à assurer un meilleur contrôle des services privés de placement et à renforcer le rôle des inspecteurs et contrôleurs de travail.

Laurent Essolomwa

FÊTE DU TRAVAIL

Les travailleurs congolais réclament des salaires décents

Plusieurs organisations du secteur ont notamment dénoncé, à l'occasion de la fête internationale du travail célébrée le 1er mai, la clochardisation du travailleur congolais qui, selon elles, est toujours très mal rémunéré en dépit de multiples revendications.

La fête du travail a été célébrée sans grande pompe le 1er mai sur toute l'étendue du pays, les principaux concernés ayant préféré passer cette célébration dans la profonde méditation. Dans la plupart de grandes villes, en effet, la journée n'a pas connu le traditionnel défilé des travailleurs, excepté Kinshasa et Lubumbashi où l'on a enregistré quelques manifestations en guise de célébration de cette journée mémorable. Dans la ville-province de Kinshasa, le boulevard Triomphal a abrité une sobre cérémonie de remise au gouvernement, par le biais du vice-Premier ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, d'un cahier de charges contenant des revendications en matière de travail et d'emploi notamment en ce qui concerne les conditions salariales et de sécurité du travail. L'Intersyndicale du Congo qui a encadré la masse laborieuse à cette occasion en a profité pour lancer son plaidoyer en faveur des salaires décents en RDC. Un crédo qui la mettait en phase avec la thématique de la journée internationale du travail qui n'est autre que « Construire l'avenir avec le travail décent ».

La structure a, par ailleurs, plaidé pour la mise en application effective de la politique nationale de l'emploi adoptée depuis 2007 ainsi que pour la matérialisation du cadre tripartite de mise œuvre de la politique nationale de l'emploi en vue de lutter contre le chômage populaire et d'enrayer la pauvreté endémique en RDC. Embrayant sur le même ton, une autre plate-forme syndicale, à savoir le Parlement des croyants au Congo, a lancé dans la foulée de cette célébration la campagne dénommée «Futa Nga Bien» (Paï-moi bien) à travers laquelle elle dénonce la clochardisation du travailleur congolais qui, selon elle, est très mal rémunéré, en dépit de multiples revendications. LONG milite aussi pour l'application effective de l'accord de Mbudi signé en 2004, lequel accord stipulait que l'huissier de la Fonction publique touche un salaire minimum de 208 dollars américains et que le secrétaire général ait 2 800 dollars. Répondant aux préoccupations des travailleurs, le vice-Premier ministre et ministre en charge de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance, Sociale Willy Makiashi, a réaffirmé la volonté du gouvernement à s'inscrire « dans l'optique d'améliorer les conditions de travailleurs à travers le paiement régulier des salaires en vue d'augmenter son pouvoir d'achat dans un environnement macroéconomique stabilisé ».

Alain Diasso

INSÉCURITÉ À L'EST

Jamil Mukulu, le leader des ADF, aux arrêts en Tanzanie

Selon la presse officielle ougandaise, ce chef rebelle serait actuellement détenu en Tanzanie, dans l'attente d'une extradition vers son pays d'origine. Quand bien même l'information tarde à être confirmée par les polices ougandaises et tanzaniennes, de nombreux congolais de l'Est l'ont accueilli avec enthousiasme, eux qui gardent un très mauvais souvenir du personnage accusé d'avoir assassiné plus de trois cents personnes depuis octobre dans les deux Kivu.

Les rebelles du Forces démocratiques alliées (ADF) sont en débandade depuis quelques jours depuis que l'état se resserre de plus en plus sur leurs principaux leaders. À peine que les Fardc aient annoncé l'élimination depuis le 25 avril de Kasada Karume, le numéro trois de ce mouvement armé, d'autres sources concordantes font état de l'arrestation en Tanzanie du principal leader de cette rébellion ougandaise. À en croire le journal officiel ougandais New Vision qui a livré en primeur cette information, Jamil Mukulu serait actuellement détenu en Tanzanie dans l'attente d'une extradition en Ouganda. Au niveau des polices ougandaises et tanzaniennes, aucune

source officielle n'a démenti ni infirmé cette information que de nombreux congolais de l'Est ont accueilli telle une bouffée d'oxygène.

En effet, nombreux sont les Congolais de l'Est qui gardent un très mauvais souvenir de ce chef rebelle accusé d'avoir assassiné plus de trois cents personnes depuis octobre dans les deux Kivu. Recherché par l'Ouganda pour une série de crimes incluant des actes « terroristes » et des meurtres, mais aussi par Interpol qui avait émis à son encontre un mandat d'arrêt à la demande de Kampala, Jamil Mukulu est perçu comme un épouvantail par des nombreux civils. La mort de Kasada Karume - abattu dans la foulée d'une embuscade que les Fardc lui ont tendue dans un camp situé à une centaine de kilomètres de la ville de Beni - suivie de l'arrestation de Jamil Mukulu en Tanzanie sont perçues comme des signes prémonitoires de la fin de l'aventure des ADF dans l'Est de la RDC. Pour rappel, les rebelles musulmans des ADF, opposés au président ougandais Yoweri Museveni, sont basés depuis 1995 dans l'est de la RDC où ils mènent des attaques contre les civils.

A.D.

DROITS DE L'HOMME

La VSV appelle les institutions de la République à apporter des solutions satisfaisantes

L'exhortation faite en marge de la tenue à Kinshasa des états généraux de la justice s'est appuyée sur quatre préoccupations considérées comme faisant partie des faits marquants de l'heure en RDC.

La conférence de presse tenue le 29 avril par la Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV) en son siège, dans la commune de Ngaliema, a tourné notamment sur la reprise du procès Assassinat Floribert Chebeya Bahizire et Fidèle Bazaza Edadi, sur la fosse commune de Maluku, sur la proposition de loi portant statut d'anciens chefs de l'État ainsi que sur l'affaire du bâtonnier Jean-Claude Muyambo.

S'agissant de la reprise du procès de l'assassinat du directeur exécutif et du membre de la VSV, cette ONG continue à relever une absence de volonté politique frisant un déni de justice qui ne dit pas son nom et l'instauration en RDC d'un régime des intouchables parfois plus forts que l'État qui ont, entre autres, contribué à tirer en longueur ce procès. La VSV soutient sa position par la liberté dont jouissent certains acteurs cités dans ce procès et qui seraient en fuite ainsi que le suspect numéro un dans cette affaire, le général John Numbi. « Les autres prévenus en fuite, notamment Christian Ngoy Kenga Kenga et Jacques Mugabo, se sont à maintes reprises retrouvés sur le territoire congolais sans être inquiétés. Le général John Nu-

mbi, suspect n°1 dans cet ignoble assassinat, n'a jamais été arrêté et continue, par conséquent, à circuler librement », a déploré cette organisation, qui a noté que le major Paul Mwilambwe, un des prévenus en fuite, qui était rentré en avril 2011 en RDC pour se présenter devant la justice en aurait été empêché délibérément et soustrait ipso facto.

L'ONG rappelle, de ce fait, aux autorités congolaises de mettre fin à la « théâtralisation » du procès sur ce crime. Elle demande, par conséquent, à la justice d'arrêter immédiatement les pré-cités, sinon de déclarer à l'audience fixée au 30 avril qu'elle n'en veut plus de ce procès. « Mais si le procès doit se poursuivre, il doit l'être avec tous les prévenus y compris ceux en fuite et que la justice procède cette fois-ci à l'arrestation du suspect n°1 qui circule librement alors qu'il aurait dû être converti en prévenu aux premières heures de l'assassinat de deux défenseurs des droits de l'Homme dans les installations de l'Inspection générale de la police nationale congolaise », a souligné la VSV.

Une commission indépendante soutenue par la CPI

La VSV a, par contre, appelé à une commission d'enquête internationale indépendante pur faire la lumière sur l'affaire de la fosse commune de Maluku. Pour cette ONG, le contenu de cette fosse commune, soit plus de quatre



Dolly Ibefo, Justin Ciba, Laurette Misenga et Peter Ntumba de la VSV, lors de la conférence de presse Photo Adiac.

cents corps, ressemble à un crime contre l'humanité, en l'absence de toute lumière et explications plausibles sur les catégories réelles des personnes ayant été inhumées nuitamment. « La VSV, comme les autres organisations des droits de l'Homme, demeure sceptique quant à la volonté des autorités congolaises de faire toute la lumière sur cette fosse commune avec la présence, dans la commission, des personnes présumées avoir été en amont au courant de l'existence de la fosse commune et de tous les préparatifs y afférents », a souligné cette ONG, qui estime nécessaire d'écarter de la commission toutes les autorités politiques et judiciaires directement concernées

par ce dossier. « Seule une commission d'enquête strictement indépendante est susceptible d'éclairer l'opinion publique nationale et internationale sur ladite fosse commune », a insisté la VSV.

Cependant l'ONG se refuse, sur la proposition de loi sur le statut d'anciens chefs de l'État, que ce texte constitue une occasion en or pour consacrer l'impunité des violations des droits de l'Homme et autres crimes que pourraient commettre, encourager ou faire commettre un chef d'État en fonction. Tout en encourageant l'initiateur de cette proposition de loi, le sénateur Modeste Mutinga, et tous ceux qui ont milité en faveur de ce texte, la VSV dit

penser que « la meilleure sécurisation, des anciens chefs de l'État est celle devant être garantie par eux-mêmes pendant qu'ils sont en fonction, et ce, en œuvrant effectivement pour la bonne gouvernance ». Sur l'affaire Jean-Claude Muyambo, la VSV fait observer que ce bâtonnier est en train d'être tué à petit feu, avec la dégradation de son état de santé et, surtout, suite au refus de procéder à sa libération pour des soins appropriés. « Pour la VSV, tout ce qui arriverait de pire à l'ancien bâtonnier Jean-Claude Muyambo relève de la seule responsabilité des autorités congolaises », a souligné cette ONG.

Lucien Dianzenza

DIVISION 1/PLAY-OFF

DCMP sombre face à Mazembe à Lubumbashi

Daring Club Motema Pembe (DCMP) connaît une cauchemardesque manche aller du play-off de la Division 1. Et pour la dernière journée de cette première partie de l'ultime étape du championnat national de football, Mazembe finit en beauté en l'enfonçant encore plus.

Rien ne va plus dans la barque DCMP de Kinshasa. Après sa défaite (3-2) face à l'AS V.Club le 26 avril au stade Tata-Raphaël à l'issue du derby de la capitale en match comptant pour la 8e journée du championnat national de football (Division 1), le team vert et blanc a touché le fond le 29 avril au stade Tp Mazembe de Lubumbashi, face au Tout-Puissant Mazembe, étrillé par zéro but à trois. Après un quart d'heure de résistance, les Immaculés de Kinshasa ont encaissé le premier but des Corbeaux du Katanga à la 18e



Mazembe et DCMP entrent sur l'aire de jeu du stade de Kamalondo à Lubumbashi

minute. Sur une frappe de l'attaquant international tanzanien, Mbwana Ali Samatta, à l'entrée de la surface de réparation adverse, le gardien de but Saidi du DCMP s'est troué. Mazembe a

maintenu sa pression sur DCMP jusqu'à la fin de la première période. En seconde période, les Immaculés ont carrément abdicqué, encaissant le deuxième but à la 54e minute; Recevant

une passe décisive du milieu ghanéen Daniel Adjei, le Tanzanien Samatta s'est débarrassé de deux défenseurs du DCMP avant de battre le gardien de but Saidi. Il a en fait signé un

doublé au cours de cette partie. Le troisième de Mazembe a été inscrit à la 64e minute par le latéral gauche Jean Kasusula, il a réceptionné un centre du milieu excentré international zambien Rainford Kalaba, avant d'éliminer un défenseur du DCMP et pousser le cuir au fond des filets. Mazembe termine donc en beauté la phase aller du play-off de la 20e édition du championnat national de football, avec un total de 19 points. Le Daring Club Motema Pembe végète à l'avant-dernière place du classement de play-off, neuvième juste devant FC MK, avec cinq points seulement grappillés en 9 matchs. V.Club est troisième avec 15 points, mais avec maintenant deux matchs en retard, derrière CS Don Bosco qui totalise également 15 points en 9 matchs livrés.

Martin Engimo

FOOTBALL-TRANSFERT

Bedi Mbenza pourrait signer au FC Renaissance du Congo

Après avoir engagé le milieu de terrain organisateur Matumona Zola «Rumm», le FC Renaissance du Congo est sur le point d'enrôler un autre ancien international, le milieu relayeur Hugues Bedi Mbenza.

Le FC Renaissance du Congo est sans conteste le club qui a créé le buzz à Kinshasa. Créée en juin 2014 (il y a donc moins d'une année) d'une dissidence du Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa, l'équipe s'affirme déjà au championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfskin) où elle occupe la deuxième place du classement derrière la formation d'Arc-en-ciel. L'ambition du président du club, le pasteur et évêque de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK), est naturellement d'accéder au championnat national de football et ensuite disputer les compétitions africaines à l'avenir. Et dans cette vision, le staff dirigeant de ce club où l'on retrouve des anciens administrateurs du DCMP comme Antoine Musanganya, Lambert Banza, Max Mayaka, etc. est en train de ratisser large sur le plan du



Bedi Mbenza à côté de l'évêque pasteur Pascal Mukuna et d'autres dirigeants du FC Renaissance du Congo

transfert. C'est ainsi que l'on apprend la probable signature d'un bail dans les jours qui viennent de l'ancien milieu de terrain, Hugues Bedi Mbenza. Il s'est officiellement affiché avec les dirigeants du club et l'on veut croire que les négociations évoluent positivement afin de se concrétiser par un accord officiel entre les parties.

Ancien du TP Mazembe (2007-2011) avec lequel il a remporté la Ligue des champions en 2009 et 2010, ainsi que le premier trophée du Championnat d'Afrique des Nations avec les Léopards (2009), Bedi Mbenza a passé pratiquement deux saisons au Royal Sporting Club d'Anderlecht en Belgique (2011-2013) à la faveur d'un prêt de

Mazembe. Mais n'ayant pratiquement pas du temps de jeu, il a changé d'air pour se retrouver au Club Africain de Tunis (2013-2014). Après quelques apparitions, blessé et presque abandonné, il a rompu son contrat avec le club de la capitale tunisienne pour se retrouver en Angola où il a tenté une pige à Kabuscorp. Il regagne donc le pays afin de relancer sa

carrière à 31 ans. L'arrivée déjà quasi effective de Bedi Mbenza intervient après la signature, il y a quelques jours, d'un autre ancien international, le talentueux Matumona Zola Rumm (33 ans), qui sera publiquement présenté le 2 mai. Les deux joueurs devront donc apporter toute leur expérience à l'actuel club le plus populaire de Kinshasa qui tient à se retrouver rapidement dans la cour des grands du football national.

Grogne...

Mais l'on apprend, par ailleurs, que l'arrivée de ces deux joueurs, surtout de Matumona, a provoqué un certain malaise dans l'équipe. Les autres joueurs, souffle-t-on, bouderaient la façon de faire du staff dirigeant. Certains joueurs auraient même été suspendus et d'autres exclus définitivement du club à l'issue d'une réunion que l'évêque Pascal Mukuna aurait convoquée. Wait and see.

Martin Enyimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
*
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



L'OFC: structuration des instances de Pointe-Noire et du Kouilou

La campagne de structuration des organes intermédiaires et de bases de l'Organisation des femmes du Congo (OFC), a été officiellement lancée ce mercredi 29 avril à Pointe-Noire et au Kouilou en présence d'Antoinette Kebi, secrétaire permanente chargée de l'organisation et de la mobilisation de l'OFC, qui a invité les femmes à privilégier l'efficacité.

- À Pointe-Noire

Ouvrant les travaux de cette cérémonie, au siège du Parti congolais du travail (PCT), situé dans le deuxième arrondissement Mvou-Mvou en présence de Victor Foudi, président de la fédération PCT à Pointe-Noire, Antoinette Kebi a indiqué qu'il s'agit de choisir aux postes de responsabilités les membres qui sont efficaces, capables de mobiliser et de répondre promptement aux directives de l'OFC et du PCT. Les camarades susceptibles de faire beaucoup avec peu, en privilégiant l'efficacité à la place des considérations individuelles qui entraînent souvent l'organisation au second plan. « L'une des missions principales assignées à l'OFC est de permettre au Parti congolais du travail (PCT) d'étendre sa représentativité dans les milieux féminins, ainsi une telle ambition ne peut être réalisée que si l'OFC dispose des structures efficaces à travers tous les départements du Congo » a-t-elle déclaré.

Pour sa part Victor Foudi a rappelé que depuis la session inaugurale du conseil central de l'OFC tenue du 17 au 18 décembre 2013, la structuration de l'OFC était très attendue à Pointe-Noire. Elle visait l'installation des deux organes affiliés au PCT notamment la Force montante Congolaise (FMC) et l'OFC conformément aux



Tribune officielle de la cérémonie

orientations du sixième congrès extraordinaire du PCT. « Les femmes représentent la couche la plus importante de la population congolaise. Cette structuration vient à point nommé renforcer les capacités de mobilisation du PCT au niveau de la fédération de ce parti à Pointe-Noire comme cela était souhaité par le président du comité central du PCT, le camarade Denis Sassou N'Gouesso et qui disait que : Nous avons besoin d'un parti qui soit une force de combat politique, une force de mobilisation, une puissante machine électorale » a-t-il signifié.

L'OFC est née le 10 août 2013, sous les cendres de l'ancienne union révolutionnaire des femmes du Congo (URFC). Cette organisation s'est lancée, il y a une année, dans la phase de structuration de ses organes de bases et intermédiaires à travers les départements de Brazzaville, Lékoumou et la Sangha.

- Au kouilou

Dans ce département, lesdits travaux vont se poursuivre jusqu'au 10 mai. Chants et danses traditionnels, animation et slogans ont été présents à

cette rencontre qui a réuni des femmes venant des différents

Noire et Kouilou) dudit parti.

Evoquant les aspects concernant le choix des membres devant faire partie des différents organes de l'OFC, elle a invité les femmes à privilégier l'efficacité, aspect qui constitue le premier des impératifs du PCT : « Il convient chères camarades de choisir celles qui sont capables de mobiliser, de drainer les autres et de répondre efficacement au mot d'ordre de l'organisation et du parti. Des cama-

Pour Antoinette Kebi, cette structuration est un grand événement car elle permet d'entrevoir l'avenir « avec un PCT toujours plus grand, un PCT qui soit une véritable force de proposition pour son président ». la structuration de l'OFC Kouilou qui se déroule au même moment que celle de Pointe-Noire, succède à celles de la Lékoumou, de Brazzaville et de la Sangha. Notons qu'outre l'OFC, le PCT bénéficie aussi de l'appui de la FMC (Force montante Congolaise) une organisation qui réunit des jeunes du pays. La création de ces deux organisations découle des conclusions du 6e congrès extraordinaire de ce parti, a rappelé Raymond



Une vue du présidium lors du lancement de la structuration de l'OFC Kouilou

districts du département de Kouilou avec une délégation venue de Brazzaville conduite par Antoinette Kebi, accompagnée de Raymond Bongo Mavoungou, président de la fédération PCT Kouilou ainsi que de certains membres du comité central (de Pointe-

rades capables avec peu de faire beaucoup, capables de privilégier l'efficacité et non des considérations personnelles qui nous conduisent trop souvent à reléguer au second plan voire de faire fief de cet impératif d'efficacité.»

Bongo Mavoungou qui a, par ailleurs indiqué dans son mot que l'OFC a aussi pour mission d'accompagner le président de la République dans ses actions.

**Séverin Ibara
et Lucie Prisca Condhet N'Zinga**

2° CONGRÈS DE SCOORL

Les échanges fructueux et les communications de qualité sanctionnent les travaux

Le 2e Congrès de la Société congolaise d'Orl de chirurgie Cervico-faciale (Scoorl) a pris fin le 30 avril sur une note de satisfaction tant par la participation effective des experts que par la qualité des communications faites au cours de ces assises.

« Profil de la surdité au Congo » est le thème qui a réuni les sachants orl et les autres spécialistes les 20 et 21 avril lors de la première phase et les 29 et 30 avril pour la seconde phase. Des assises dominées en dehors du thème principal par des communications libres sur la pathologie infectieuse, tumorale, traumatique et malformative. Des communications faites par les différents spécialistes présents tels les médecins et professeurs en oto-rhino-laryngologie (orl), les pédiatres, les urologues, les anesthésistes, les médecins du travail, les infectiologues, les audiopro-

thésistes, les ophtalmologues, les anatomie-pathologistes, les chirurgiens, les stomatologues, les gynécologues, les pneumologues, les radiologues, les orthophonistes, les infirmiers. Près de quarante trois communications ont été présentées sous la supervision du Pr Bertin Kouassi Konan de la Côte-d'Ivoire, président du comité scientifique, heureux d'avoir participé pour la deuxième fois à ces assises et prêt à rempiler pour le troisième congrès.

Véritable moment d'échanges, ces assises qui ont réuni lors des deux phases des travaux, les orl, les autres spécialistes ainsi que les auxiliaires médicaux ont été un prétexte pour faire le point sur la surdité au Congo en se basant sur les différentes expériences recueillies dans les structures de santé de la place. Maladie handicapante, la surdité mérite plus



Les participants du 2e Congrès de la Scoorl crédit photo «Adiac»

d'attention de la part des pouvoirs publics, a suggéré le Pr Armand Moyikoua, Recteur de l'Université Marien Ngouabi à la clôture des assises. « Les pouvoirs publics doivent prendre les dispositions, légiférer en prenant des textes juridiques qui vont permettre la prise en charge de ce handicap.

Ils ne doivent pas laisser toute la place aux Ong seules. Ils doivent au contraire s'investir dans la prise en charge de la surdité. Il en va de la scolarisation et de la socialisation des malentendants en dépit du coût élevé des prothèses » et d'ajouter : « Vos travaux ont eu le mérite de véhiculer à la popu-

lation congolaise les messages sur les disponibilités thérapeutiques et ces messages permettent aux familles de garder un espoir en ce qui concerne la prise en charge de ce handicap. Les chercheurs seniors et les chercheurs juniors doivent persévérer dans leurs travaux en améliorant chaque jour leur rigueur scientifique et en mutualisant leurs efforts dans le cadre des équipes de recherche ». Dr Henri Léonard Atanda, président de la société médicale du Kouilou, Pr Jean-Rozaire Ibarra, doyen de la Faculté des sciences de la santé et plusieurs autres personnalités du monde médical ont également pris part au Congrès.

Le 3e Congrès de la Société congolaise d'Orl de chirurgie Cervico-faciale (Scoorl) aura lieu à Brazzaville en 2016.

Hervé Brice Mampouya

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

La fédération Mar de la capitale économique opte pour la révision totale

En vue de se prononcer sur ce débat qui dure depuis un certain temps dans le pays, la fédération du Mouvement action renouveau (Mar) de Pointe-Noire a organisé le 30 avril, dans la salle du Forum Mbongui, une assemblée générale extraordinaire. Les militants et militantes de ce parti ont opté pour la révision totale de la Constitution du 20 janvier 2002.

« En avant pour une nouvelle République par une réforme de la Constitution du 20 janvier 2002 », c'est ce qu'on a pu lire sur une banderole placée sur le lieu de l'activité, des écrits révélant déjà dès l'arrivée, la position de la fédération Mar Pointe-Noire par rapport au débat.

Trois déclarations ont été faites au cours de cette assemblée placée sous les auspices de Micheline Potignon Ngondo, présidente de la fédération Mar Pointe-Noire. Il s'agit des déclarations des jeunes, des femmes ainsi que de la fédération. Déclarations découlant des échanges des militants et militantes sur les orientations du bureau politique portant notamment sur le débat sur la gouvernance

électorale et sur l'avenir institutionnel du pays.

S'inscrivant dans une dynamique de modernisation de la gouvernance électorale afin de prévenir tout acte susceptible de compromettre la paix et la concorde nationale, les jeunes du parti ont invité le bureau politique à prendre une part active à toute concertation visant à doter leur démocratie d'un dispositif constitutionnel devant permettre un développement harmonieux du Congo.

Les Femmes ont pour leur part invité la classe politique à œuvrer pour la mise en place d'un dispositif électoral garantissant des élections libres et transparentes. Pour la fédération Mar de Pointe-Noire, l'organisation d'un dialogue inclusif impliquant les acteurs politiques, la société civile, les confessions religieuses et tout sachant pour débattre sur les questions d'importance qui vont déterminer l'avenir du Congo, s'avère nécessaire en vue de la préservation de la paix et la stabilité.



Micheline Potignon Ngondo remettant le dossier de l'assemblée à Valentin Tchibota Goma

Se prononçant sur le débat sur la Constitution du 20 janvier 2002, elle (la fédération) a estimé qu'elle (la constitution) méritait une évolution fondamentale : « C'est pourquoi la fédération Mar de Pointe-Noire invite respectueusement la direction nationale de

notre parti à travailler avec la classe politique congolaise pour doter notre jeune démocratie d'une nouvelle armature institutionnelle par une révision totale de la Constitution du 20 janvier 2002. »

Au terme de l'assemblée, le dos-

sier de l'activité a été remis à Valentin Tchibota Goma, secrétaire général, représentant le bureau exécutif national du Mar, en vue de sa transmission à Roland Bouiti Viaudo, président dudit parti.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

SANTÉ

Les spécialistes de l'ORL poursuivent leurs échanges

Après la première partie du 2e Congrès de la Société congolaise d'ORL de chirurgie cervico-faciale qui a eu lieu du 20 au 21 avril à l'hôpital général Adolphe Sicé de Pointe-Noire, la deuxième phase a été ouverte le 29 avril en présence de Jean-Pierre Michel Ndzondault, directeur départemental de la santé de Pointe-Noire.

« La problématique de la surdité au Congo » est le thème qui réunit les éminents professeurs et docteurs venus du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, de Pologne, de la République démocratique du Congo et du Congo Brazzaville. Des assises initiées par la société congolaise d'ORL de chirurgie cervico-faciale pour sensibiliser l'opinion sur cette maladie qui, chez l'enfant est un frein à l'apprentissage du langage et empêche sa scolarisation. Cette maladie touche dans le monde près de 300 millions de personnes.

Selon Jean-Pierre Michel Ndzondault, directeur départemental de la santé de Pointe-Noire, la surdité a des conséquences sur la perception de l'environnement puisque la compréhension devient difficile, les capacités de réactions et d'orientation sont moins bonnes. Ce qui rend les relations sociales et professionnelles difficiles.

Plusieurs thèmes ont déjà été développés depuis le début



La tribune officielle à l'ouverture du Congrès crédit photo «Adiac»

de cette deuxième session qui prendra fin le 30 avril. Il s'agit de: le profil de la surdité dans les hôpitaux Adolphe Sicé, Loandjili pour Pointe-Noire, et CHU, Mpissa-Bacongo, Clinique médicale de Brazzaville pour la ville de Brazzaville. Ont été aussi exposés : le dépistage chez l'enfant, le centre spécialisé de rééducation orthophonique et oto-acoustique de Pointe-Noire, l'institut des déficients auditifs de Pointe-Noire, l'orthophoniste face à la surdité, impact de l'explosion du 4 mars 2012 sur les consultations otologiques au CHU de Brazzaville, Relation Mp3 et la surdité de perception. Ce dernier thème a été développé par le Dr Roland Onghaie qui a démontré à l'aide des cas consultés à l'hôpital général de Loandjili, les dangers

que courent les jeunes et adolescents en utilisant le Mp3, ce nouveau format de musique qui détruit l'audition car exposant les enfants à des heures entières d'écoute d'une musique jouée à des décibels très élevés. Il a suggéré que les pouvoirs publics réglementent l'usage de cet appareil comme c'est le cas dans plusieurs pays européens, conscients du danger qu'il représente pour la jeunesse.

Le Dr Henri Léonard Atanda, président de la société médicale du Congo, le Pr Armand Moyikoua, recteur de l'université Marien Ngouabi, le doyen de la faculté de médecine et plusieurs autres éminentes personnalités de la santé ont pris part à cette session.

Hervé Brice Mampouya

KOUILOU

Les officiers édifiés sur la vision 2020 de la gendarmerie

Quel sera le prochain visage de la gendarmerie ? Un travail de planification a déjà été fait dans ce sens avec la tenue récemment à Brazzaville de la conférence de planification des commandants de région. C'est pour permettre aux officiers de la région de gendarmerie du Kouilou de s'imprégner de cette vision 2020 que le colonel Placide Ngombé a organisé un séminaire de restitution.

Ce séminaire tenu du 28 au 30 avril au siège de la région, a concerné les officiers commandants d'unité du Kouilou et Pointe-Noire ainsi que les chefs de service. Il a permis de vulgariser des orientations du commandant de la gendarmerie et sa vision de la gendarmerie 2020 a indiqué le chef d'état-major de cette région, Jean de Dieu Wata à l'issue du séminaire.

Cette projection a-t-il ajouté a été faite dans le contexte environnemental et sécuritaire en application avec la loi d'orientation, de modernisation et de programmation de la force publique. L'autorité politique a fixé un contrat opérationnel à la gendarmerie. « Les officiers se sont appropriés du contexte dans lequel intervient cette donne dans l'histoire de notre chère institution 23ans après sa restauration. De même, nos officiers ont été instruits sur les objectifs arrêtés par le commandant de gendarmerie ainsi que les stratégies déterminées et les axes prioritaires retenus à court terme », a-t-il expliqué.

Cependant, les échanges entre les participants lors des travaux en ate-

lier sur quatre domaines d'action à savoir, la planification, la conduite et le suivi, l'évaluation et le renseignement des activités opérationnelles et la gestion des ressources humaines ont permis aux officiers de dégager les faiblesses constatées au niveau de chaque domaine et ont proposé des recommandations pour améliorer l'exercice de leurs responsabilités avant de prendre le ferme engagement de traduire ces notions en acte. « Vous avez fait montre d'un esprit élevé et de compréhension, d'échange mutuel. Nous devons dire que l'objectif que nous sommes fixés a été atteint et nous sommes très satisfaits des résultats que nous venons de suivre par le chef d'état-major de la région », s'est réjoui le commandant de région. Le colonel Placide Ngombé a aussi exhorté les commandants d'unité de faire bon usage des recommandations car « En tant que commandants d'unité vous ne pouvez pas travailler sans tableau de bord. C'est l'élément essentiel de la planification. Nous sommes là en train de suivre les recommandations de la hiérarchie sur la gestion axée sur les résultats » Pour terminer, il a mis en garde contre toute sorte d'improvisation. « Vous devez travailler en tenant compte des règles de l'art et en mettant en exergue tous les renseignements qui ont été mis à votre profit pendant toute la durée du séminaire », a-t-il conclu.

Charlem Léa Legnoki

HUMEUR

Les médicaments de la rue, tout le monde en parle

Que ce soit les pouvoirs publics, la population, le personnel de santé, que ce soit les vendeurs eux-mêmes, tous arrivent à la même conclusion : ce commerce des faux médicaments est une vraie promotion des risques pathologiques. Mais le vrai problème, c'est comment y mettre fin ?

En des termes simples, les médicaments sont des produits destinés à prévenir des maladies, à les traiter, ou parfois même à les déceler. Et ils ne sont mis sur le marché que lorsqu'ils ont reçu l'accord des services compétents internationaux, en l'occurrence celui des services de l'Autorisation de la mise sur le marché (AMM) via l'Organisation mondiale de la santé, car ils sont passés par une série d'expérimentations qui a duré un certain nombre d'années. Ces produits sont faux ou sont dits de la rue lorsqu'ils sont, entre autres, vendus par des personnes non autorisées qui ne respectent même pas leur condition de conservation, lorsqu'ils ne sont pas fabriqués par des laboratoires accrédités ou enfin lorsqu'ils ont des étiquettes trompeuses ne respectant pas leur date de péremption et autres.

Prenons le cas de la vente à ciel ouvert de ces produits par des personnes qui n'ont aucune compétence. Aujourd'hui, en Afrique, cette pratique atteint des proportions inquiétantes et le Congo n'est pas épargné. D'où la création au Congo ou ailleurs des associations de lutte contre des faux produits. Alors, quelles en peuvent être les causes de ce phénomène ? Les acheteurs de ces produits disent que ces mêmes produits dans les pharmacies coûtent extrêmement chers, ce qui les pousse à les acheter dans la rue. Les vendeurs quant à eux disent avoir un vrai business, car cette vente leur fait gagner des sous. Conséquence : on court le risque des échecs thérapeutiques. Et cela contribue aussi à une augmentation des résistances comme dans le cas des antipaludiques. Selon une étude de l'Institut américain « Fogarty International Centre », près d'un tiers de médicaments antipaludiques serait faux ou inefficace à cause de ce phénomène de faux médicaments et cela a pour conséquence la résistance du plasmodium.

Et pourtant, on sait bien qu'une molécule dont la date de péremption est dépassée peut être nocive pour la santé humaine. Mais chose curieuse, il n'est pas rare de suivre sur les médias qu'une certaine quantité de médicaments destinés à tel ou tel pays a été saisie à cause de leurs étiquettes trompeuses. Alors à quoi servent donc ces étiquettes si elles sont trompeuses ? D'où la vigilance accrue des services techniques nationaux de contrôle. Sinon la conséquence, ce serait la kyrielle de maladies de toute nature pouvant conduire à l'irréparable.

Que dire de la conservation et de la contrefaçon ? La mauvaise conservation fait perdre la substance active et crée de la toxine. La contrefaçon reproduit des molécules identiques en apparence aux molécules originelles mais très différentes par leur dosage. Ces molécules sont faites délibérément et frauduleusement pour tromper sur leur identité et leur origine. Ils sont des médicaments « non maîtrisés » par l'OMS et la communauté scientifique internationale légale. Des laboratoires qui fabriquent ce genre de produits, réussissent à les injecter dans le circuit de la vente avec la complicité de certains spécialistes du domaine. Ils sont des poisons pour l'organisme humain.

Aux autorités sanitaires, il devient urgent d'imaginer des stratégies pour éradiquer sinon minimiser l'ampleur de ce phénomène, car un produit acheté dans la rue parce que moins cher comporte des « gros » risques sanitaires pour celui qui l'utilise.

Faustin Akono

HYDROCARBURES

Tchiamba Nzassi doté d'une station service de type B

La mise en service de cette station service de la société SNPC D a eu lieu jeudi 30 avril à la communauté urbaine de Tchiamba Nzassi en présence de Teddy Christel Sassou Nguesso, Alphonse Antoine Ngoulou et de Camille Tati, respectivement directeur commercial de la société SNPC Distribution, sous-préfet et maire de ladite communauté urbaine accompagnés des chefs de quartiers et de plusieurs invités.

La nouvelle station service est implantée sur une superficie générale de 2.102 mètres carrés hors domaine public et subdivisée en deux parties. La première partie composée d'un entrepôt d'une superficie de 945 mètres carrés, cette partie est constituée d'un hangar de stockage des équipements long de 30 mètres, avec une largeur de 14 mètres et une hauteur de 5 mètres. La deuxième partie est une zone de distribution d'une superficie de 1.157 mètres carrés comportant un bâtiment commercial servant de boutique et bureaux, un bâtiment technique servant de local pour le groupe électrogène, une piste bétonnée, une bache à eau de 24 mille litres munie d'un suppresseur d'alimentation, un rack à gaz, un auvent de 16 mètres de long, 8 mètres de large et 520 mètres d'hauteur soutenu par deux poteaux, sa structure est en acier galvanisé à chaud, avec une peinture laquée, muni d'un éclairage à Leeds, un totem de SNPC Distribution de 5,20 mètres de haut et large de 2,20 mètres dans un îlot en béton muni d'un



La nouvelle station de la SNPC D à Tchiamba Nzassi

éclairage Leeds pour l'identification des prix des produits.

Ladite station a une capacité de stockage en produits pétroliers de 85 mille litres stockés dans des cuves en acier à doubles parois réparties comme suit : 40 mille litres de super, 15 mille litres de pétrole, 30 mille litres de gasoil, un poste de dépotage équipé de 3 Spill container, une tuyauterie flexible nuppi à double parois, un manifold de répartition des produits vers les pompes de distribution, 5 pompes de distribution dont une pompe haut débit de distribution gasoil de 5 mille litres par heure, une pompe de distribution pétrole, une pompe de distribution super moto, deux pompes sous auvent distribuant deux produits (super, gasoil), un séparateur d'un débit de 6 litres par seconde de récupération des eaux usées, un groupe électrogène de 33 KVA pour l'éclairage de l'ensemble du site.

Pour la sécurité et la lutte anti incendie de la station, un mur coupe

feu de clôture est érigé, 2 extincteurs à poudre ABC de 50 kg, 7 extincteurs à poudre ABC de 9 kg, 2 extincteurs à CO2 de 6kg, 1 extincteur à eau pulvérisé de 9 Kg, 3 bacs à sable.

S'exprimant ainsi à l'occasion de cette cérémonie, Teddy Christel Sassou Nguesso a signifié que : « Les prix de vente des produits de cette station seront conformes aux prix homologués par l'Etat. En plus des emplois offerts aux populations locales grâce à cette station, la politique de la SNPC D consiste à rapprocher de plus en plus les populations de l'arrière-pays des produits pétroliers raffinés à travers l'ensemble du territoire national ». Prenant la parole au nom des populations, Bernard Makaya, chef du quartier Tchiamba a remercié les responsables de la société SNPC en général, particulièrement ceux de la SNPC D pour le choix porté sur sa localité en vue de la construction de cette station.

Faustin Akono

FOOTBALL FÉMININ

AC Léopards prend la tête du championnat départemental

L'AC Léopards dame a mis à genou Fleur du Ciel, le 29 avril au complexe sportif de Pointe-Noire, en match comptant pour la troisième journée du premier tour du championnat féminin de football de la ligue départementale du Kouilou, sur un score sans appel de 10 buts à 0

la majorité est présélectionnée à l'équipe nationale ont développé un jeu quasi irréprochable. Elles ont annoncé les couleurs dès l'entame du match notamment, à la première minute pour une série de dix scindée en deux temps dont cinq en première période et cinq autres en deuxième période.

du Ciel n'a pas convaincu le public en dehors des individualités qui se sont fait distinguer parmi lesquelles, la gardienne de but et la capitaine, Anick Ndombi qui jouait trois rôles à la fois de la défense en passant par le milieu du terrain et l'axe pour essayer de sauver les meubles mais, leurs efforts ont été insuffisants pour réduire le score ce, malgré le changement opéré à la deuxième période.

Fleur du ciel a été trahie d'abord par son banc de touche qui n'avait que deux réserves suite à la désertion de certaines filles. Cette réduction d'effectif n'a pas permis à l'entraîneur de mettre en place un système de jeu cohérent pour contrer les assauts de Léopards.

À cette allure où vont les choses, il est difficile à cette équipe de finir le championnat si ce comportement déserteur persistait car il finira par décevoir celles qui ont la volonté. Cela n'arrange pas aussi la ligue qui risque de se retrouver encore avec deux équipes départementales. Cependant, en attendant le deuxième tour, AC Léopards est premier suivi des Rayons du Soleil 3 points et Fleur du Ciel 0 point.

Charlem Léa Légnoki



AC Léopards Football féminin

Le champion en titre a confirmé sa place de leader après sa deuxième victoire face à son sempiternel adversaire départemental. Les joueuses de l'AC Léopards dont

Cette deuxième victoire après celle obtenue devant Rayons du Soleil, 2-0, place les Léopards à l'issue du premier tour du championnat, seules en tête avec 6 points. Fleur

#MakeThingsBetter
cg.total.com

ENGAGÉ POUR DONNER ACCÈS À L'ÉNERGIE

Total fournit une énergie solaire abordable aux populations qui n'ont pas accès à l'électricité



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

COMMITTED TO BETTER ENERGY = Engagé pour une énergie meilleure

MOTS FLÉCHÉS N°071

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

HOMME DU CRU	ENFLAMMÉS	PERCÉE	ANCIENNE CROÛTE TERRESTRE	DESSINS AU CINÉMA	VILLE DE NORMANDIE	CHAÎNE DE LA CULTURE
DÉFORMATION	CE QU'EST UNE NOTE ÉLEVÉE	BÊTES DE JEU	POINTS OPPOSÉS	ARBRE À HUILE	FLEUVE CÔTIER DU NORD	MISES EN ORBITE
METTRE EN ÉTAT			USANT			
CENTRE			IL BLONDIT SOUS LES RAYONS	PASSE UN HABIT		GROGNES
PUNITION DE GARNEMENT		VIDER JUSQU'AU BOUT		ALGUE VERTE		
ASSEMBLÉE		ALLIAGE SOLIDE	CRÊTE OU CORSE		ÉTENDUE D'EAU DOUCE	QUALITÉ D'OR
À MAIN, POUR LES DAMES	RACCOURCI POUR DES FIRMES		ASSIS POUR DÉJEUNER		DÉESSE MARINE	
	POLICIER	GAIN DE SOCIÉTÉ	TORDIT			
		VOITURE COUPÉE	HARASSÉ DE FATIGUE			
RENÉGAT				CONTESTER UNE VÉRITÉ		
COMPLÈTEMENT DÉMODÉE				RENTRE À LA MAISON		
				ROUA DE COUPS		
				ELLE GRISONNE AVEC L'ÂGE		
TALENT MUSICAL	TIRE UN VÉHICULE				ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE	GARDÉ EN TÊTE
	IMAGE PIEUSE					
		DIPLÔMES				À MOI
		BON POUR FAIRE UN JARDINET				
SPÉCIFIQUE	MÉMOIRE VIVE D'UN ORDINATEUR	MÉTAL À PAPIER				
		APPEL QUI SE VEUT DISCRET				
			MONNAIE À LA HAVANE			LAC DE MONTAGNE
			BOÎTE POSTALE			
ABRI CÔTIER			BIEN POPULAIRE		IL BÂTIT L'ARCHE	
LAISSE DE CÔTÉ						
		CLASSE OÙ L'ON APPREND À LIRE		BOIS QUI BRÛLE		

SUDOKU N°071

>FACILE

6			4		9	2		
7		8	5					4
5			8		6			1
	5	7			1	4		9
	1		7		4		2	
9		4	3			7	1	
4			9		5			2
1					7	6		3
		9	1		3			7

>MOYEN

7	5	9		1				
8				3			1	
	3	1	5			7		
9	7			5				
	1		3		2		9	
				9			6	3
		8			5	3	7	
	5		8					6
			2		6	9		8

>DIFFICILE

					5				
					7	3			4
7	1		9	2			6	5	
	9					7		2	
3	8						4	9	
1	2						8		
4	5			9	8		7	3	
2		8	4						
						2			

MOTS CROISÉS N°071

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Spécialiste du cancan. - 2. Elle n'a plus toute sa tête. Chauffeur d'Osiris. - 3. Manches outre-Manche. Nous rendrons. - 4. Base de rêves. Au chant du coq. Démonstratif. - 5. Abandonner le projet. - 6. Juste une larme. Espèce de trublion. - 7. Substitue, en parlant, une consonne à une autre. Cale de mécanique. - 8. Ils sont au bord de la ruine. Cours de Bavière. - 9. Quantité précise. Voua un culte. - 10. Scandium de chimiste. Assimiles les aliments.

>VERTICALEMENT A. Des crampons qui n'arrêtent pas de nous tenir la jambe. - B. Principe huileux. Bijou de pacotille. - C. Lieu de repos. Tubes de l'été. - D. Sale gamine. Chant allemand. - E. Tout le monde et personne. Céréales à barbes. - F. Cavaliers allemands mercenaires. Vaut de l'argent. - G. Précision d'une adresse. Poème épique de Virgile. - H. Dans les marrons. Hors de doute. - I. Son ouverture réserve des surprises. Relative au raisin. - J. Ramèneras à plus de sérénité.

MOTS À MOTS N°071

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① T E T E R + U R N E = E _ _ _ _ _ R
- ② P R I E R + M E R E = E _ _ _ _ _ R
- ③ M U R E R + R E N E = R _ _ _ _ _ R

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°070

R	G	D	I	E	V				
N	O	T	I	F	I	E	R	N	A
M	A	G	I	S	T	R	A	T	U
H	A	R	A	S	S	A	I	E	T
N	I	C	O	L	T	I	N	E	R
O	C	R	A	L	A	R	D	U	N
I	C	O	U	R	B	E	R	A	T
D	E	C	R	U	E	L	A	S	E
R	E	A	L	P	E	A	U	R	E
S	E	N	S	E	U	R	I	R	A
T	M	E	P	L	O	R	E	E	
P	A	R	F	A	I	T	E	R	A
L	A	I	S	S	E	D	E	B	N
B	I	L	L	A	N	P	E	L	O
B	L	E	R	O	T	A	E	D	E
O	I	S	E	D	M	L	I	S	E

MOTS CROISÉS N°070

O	P	P	R	E	S	E	E	S	
L	E	U	R	E	N	T	E		
I	R	R	I	G	A	B	L	E	
G	O	I	S	M	A	I	S		
A	R	S	E	N	I	C	A	L	E
R	A	T	O	D	E	U	N		
C	I	E	L	O	A	D	N		
H	S	A	M	N	E	S	I	E	
I	O	N	I	E	N	P	O	T	
E	N	L	E	V	E	M	E	N	T

SUDOKU N°070

1	4	8	9	6	5	3	2	7
5	9	3	2	7	4	8	1	6
2	6	7	3	8	1	4	5	9
3	1	4	8	9	2	7	6	5
8	7	2	5	4	6	1	9	3
6	5	9	1	3	7	2	8	4
4	8	1	7	5	9	6	3	2
9	3	6	4	2	8	5	7	1
7	2	5	6	1	3	9	4	8
3	2	8	7	6	1	9	5	4
4	9	7	8	2	5	3	6	1
5	6	1	3	4	9	8	2	7
2	4	9	1	8	6	5	7	3
6	7	3	5	9	4	2	1	8
1	8	5	2	7	3	4	9	6
9	3	2	4	1	7	6	8	5
8	1	4	6	5	2	7	3	9
7	5	6	9	3	8	1	4	2
6	1	3	5	4	9	7	8	2
5	2	4	7	3	8	1	6	9
7	9	8	2	6	1	5	3	4
1	3	2	8	9	5	6	4	7
4	6	7	3	1	2	9	5	8
9	8	5	4	7	6	3	2	1
8	4	9	6	5	7	2	1	3
3	5	1	9	2	4	8	7	6
2	7	6	1	8	3	4	9	5

MOTS À MOTS N°070

1/ GUERRIÈRE - 2/ ÉTREINDRE - 3/ CÉRÉALIER.

MUSIC

Le groupe Trois Leaders fait une première présentation de son album « La paix »

Le 2e adjoint au maire à la mairie de Brazzaville, Anicet Cyriaque Malonga, a assisté, le 4 mai, en compagnie des grands décideurs de la musique, à la présentation officielle de l'album « La paix », une production du groupe musical Trois Leaders.

Le groupe « Trois Leaders » est composé de trois jeunes et parrainé par le maire de Brazzaville qui, d'ailleurs, les avait découverts en avril 2014, lors d'une prestation à l'occasion de la célébration de la 2^e journée internationale du Jazz.

Le CD de l'album comporte six titres exceptionnels à savoir : *la paix, Brazzaville, Père éternel, Toli, Mabanza* et *Ne baisse pas les bras*. Et, pour l'instant, le DVD vulgarisé par ce groupe ne comporte que deux clips notamment : *la paix* et *Père éternel*.

Les trois leaders c'est notamment : Cardorel Manangou, Bé-ranger Mayinga et Amour Lou-belo. Le casting est indiqué en deuxième de couverture suivi d'une photo de famille des trois leaders avec les autorités municipales.

Lors de la première présentation officielle, le groupe Trois Leaders a donné lieu à une prestation au cour de laquelle ont été interprétés : *Père éternel* et *la paix*. Ces chansons ont suscité de vives émotions au public composé de grands décideurs de la musique dont, entre autres, la représentante

à Brazzaville de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), le commissaire général du festival panafricain de music (Fespan) et directeur du développement culturel et touristique à la mairie.

« *L'album (La paix) en coffret CD et DVD est une mixture faite à base de tous les genres musicaux du Congo en passant par la rumba, le soucoussé, le gospel et le jazz* » a commenté René Bobala, directeur du développement culturel et touristique à la mairie. Par la suite, Anicet Cyriaque Malonga, 2e adjoint au maire à la mairie de Brazzaville, a promis le soutien de cette structure administrative.

Outre la présentation confirmée, il reste pour l'instant à officialiser un programme de tournées et concerts nationaux et internationaux favorable au groupe Trois Leaders.

Par contre, l'initiative de la mairie de Brazzaville à soutenir ces artistes musiciens non-voyants s'inscrit dans le cadre de la valorisation du potentiel créatif des collectivités locales des villes créatives de l'Unesco.

Dans le volet développement culturel de la ville de Brazzaville, la mairie avait aidé ces trois aveugles à arranger ainsi qu'à composer des chansons et au final à produire dans un studio d'enregistrement un album musical.

Sauf changement de pro-

gramme, Trois Leaders sera en tournée dans les villes créatives du monde et accompagnera le maire de Brazzaville dans les différents festivals ainsi que dans les grandes manifestations culturelles et artistiques du réseau des villes créatives.

Pour parfaire leur professionnalisme, la mairie les avait mis en résidence. La résidence des artistes musiciens non-voyants est un cadre composé essentiellement de quatre chambres, une cuisine, une salle de bain et une salle de répétition.

Il est équipé d'instruments de musique, don de la mairie de Brazzaville et d'un groupe électrogène visant à pallier les délestages du courant électrique.

Rappelons que le réseau des villes créatives a été lancé par l'Unesco en octobre 2004 à la suite de la décision prise lors de la 170^e session de son Conseil exécutif. Il a pour but de défendre et de promouvoir la diversité culturelle et d'encourager la valorisation du potentiel créatif, social et économique des collectivités locales. Il est né de l'expérience de l'Alliance globale pour la diversité culturelle mise en place en 2002 par l'Unesco.

Le réseau compte aujourd'hui 41 villes membres réparties en sept catégories : littérature, cinéma, musique, artisanat et arts populaires, design, arts numériques et gastronomie.

Fortuné Ibara

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France



Marvin Baudry prend le meilleur sur Gbohoh, mais Amiens s'incline finalement face au Poiré-sur-Vie au terme d'un match insipide (crédits photo adiac)

National, 31^e journée

Remplaçant, Rahivi Kifoueti est entré en jeu à la 69^e lors de la victoire de Luçon sur le CA Bastia (2-1). Une frappe stoppée sur la ligne à 5 minutes de la fin.

Au terme d'un match insipide, Amiens et Marvin Baudry, titulaire, s'inclinent à domicile (0-1) face au Poiré-sur-Vie. Mat Moussilou, non retenu, et Clevid Dikamona, convalescent, étaient absents. Notons que cette rencontre s'est déroulée sous les yeux d'Isaac N'Gata. Avec quatre points de retard sur le 3^e, Luçon peut encore espérer monter en Ligue 2.

Pour Amiens, il n'y a plus d'enjeu et plus d'envie, ce qui s'est vu vendredi soir. A ce propos, Marvin Baudry confiait après la rencontre : « *Nous sommes en fin de saison, et avec le manque d'enjeu, la lassitude, il faut admettre que c'est difficile de se transcender. A titre personnel, je suis vraiment fatigué et j'attends le 22 mai (ndlr : la fin du championnat de National) avec impatience* ».

Pour le Poiré-sur-Vie, qui ne compte que 4 points d'avance sur la zone rouge, la lutte sera serrée avec un déplacement à double tranchant à Colomiers, 15^e et premier relégable et surtout un derby vendéen face à Luçon.

Camille Delourme

RÉFLEXION

Le Golfe de Guinée en quête d'un nouveau modèle de croissance

Tout jusqu'à présent indiquait que cette partie du monde, située à la jonction des deux hémisphères et dotée par la nature de richesses immenses, s'imposerait dans un avenir proche comme une sorte d'eldorado vers lequel afflueraient les capitaux du monde entier. Les cours du pétrole et du gaz, principales ressources de la région, ne cessant d'augmenter et procurant des revenus plus que confortables à la plupart des pays du Golfe de Guinée, les analystes s'accordaient sur le fait que cette partie de l'Afrique deviendrait à brève échéance l'un des marchés les plus dynamiques, les plus attractifs, les plus profitables de la planète.

Mais voilà qu'au terme d'une évolution que personne n'avait prévue, les cours du brut se sont effondrés sur les marchés mondiaux, privant d'une bonne partie de leurs recettes publiques les États qui tablaient sur le maintien de ces mêmes cours à un niveau élevé

pendant au moins une décennie. Si bien qu'en l'espace de quelques mois, un pessimisme douloureux s'est substitué à l'optimisme béat provoqué par l'afflux de liquidités dans les caisses des États et que l'on en vient à s'interroger sur le destin des pays frappés par cette crise dont personne ne se hasarde plus à prédire l'issue.

Quitte à passer pour d'incorrigibles utopistes disons que des tensions présentes peut sortir le meilleur et non le pire. Pour au moins trois raisons :

° La première est que même si elles se sont fortement réduites dans les derniers mois, les recettes procurées aux pays producteurs par la vente des hydrocarbures restent à un niveau tel qu'elles permettent la poursuite de l'effort engagé ces dix dernières années pour doter leur territoire d'infrastructures adaptées aux échanges modernes. S'il est vrai que la baisse des redevances contraint les États à mieux gérer leurs ressources – et c'est in-

discutablement une bonne chose – il ne l'est pas moins qu'elle les accule dans une impasse.

° La deuxième raison est que la chute des revenus procurés jusqu'à présent par le pétrole et par le gaz oblige ces mêmes États à accélérer la mutation de leurs économies. Construites jusqu'à présent sur l'exploitation par des tiers des gisements d'hydrocarbures et donc sur la rente pétrolière, celles-ci vont devoir se diversifier dans les secteurs les plus divers, à commencer par l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce, ce qui accélèrera leur marche en avant au lieu de la réduire.

° La troisième raison est que les difficultés engendrées par la baisse des cours du brut contraindront à brève échéance les États de la région à construire une véritable communauté, un véritable marché qui deviendra dans un court laps de temps le moteur principal du développement. Forts des quelque deux

cents millions d'êtres humains qui peuplent le Golfe de Guinée et plus généralement l'Afrique centrale, cette partie du continent africain va très probablement devoir mettre en place sans délai les structures communautaires qui lui font cruellement défaut aujourd'hui.

Plus que jamais, nous en sommes convaincus, c'est l'intégration régionale, et elle seule, qui permettra de résoudre les problèmes que soulève la chute des cours du pétrole. Comme elle l'a fait en Europe au lendemain de la deuxième Guerre mondiale, elle permettra aux pays victimes du coup de grisou qui sème actuellement le désordre sur le marché des hydrocarbures de continuer à progresser sur la voie de l'émergence.

Le temps n'est-il pas venu de le dire et de le démontrer aux peuples concernés qui n'attendent que ce signal pour reprendre espoir ?

Jean-Paul Pigasse